Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Victoria

—

d'après le recensement de 1996

Septembre 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

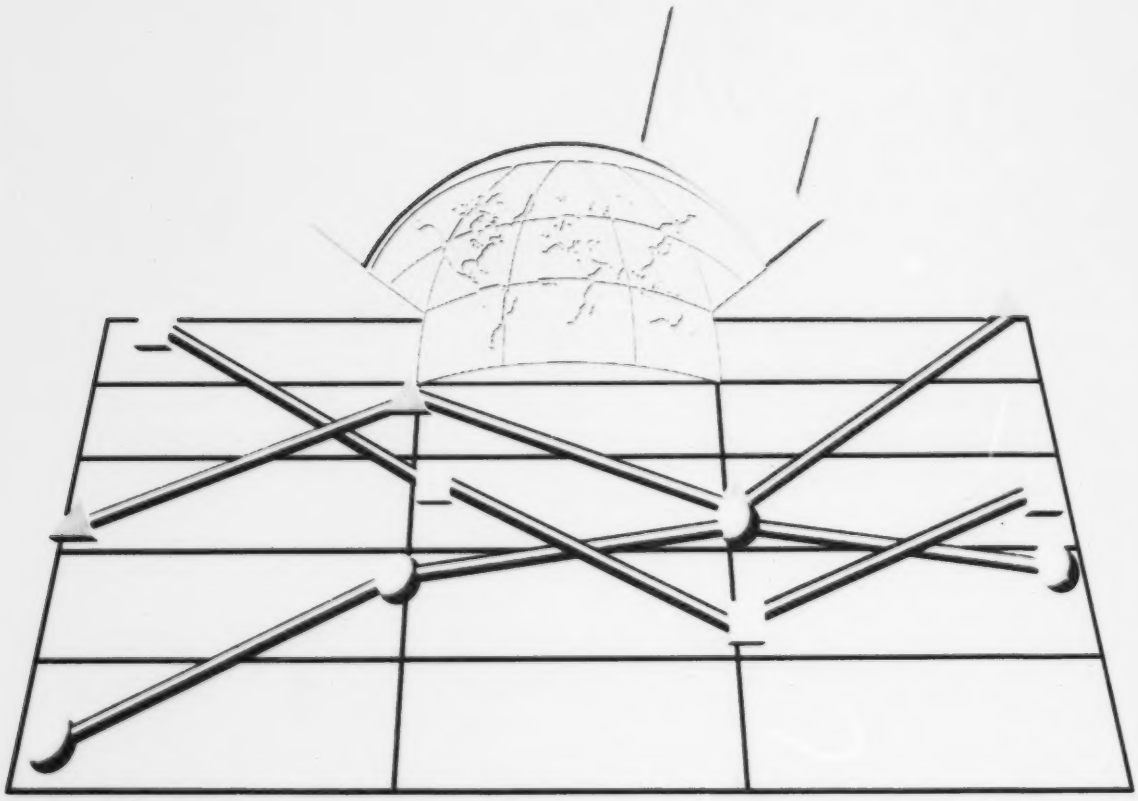

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. MP22-20/5-2000F
ISBN 0-662-85133-1

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Victoria Metropolitan Area : A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

103-01057

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE VICTORIA

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Septembre 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur. Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS ix

POINTS SAILLANTS xiii

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

58 000 immigrants dans la région métropolitaine de Victoria 1
Proportion décroissante de la population 2
Le quart des immigrants admis après 1980 3
Part décroissante des immigrants de la Colombie-Britannique 4
14 200 nouveaux immigrants : une faible part de la population 5
Plus de sept nouveaux immigrants sur dix ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 9

Origine, destination et catégorie d'immigrants 9

Les origines asiatiques dominent 9
La proportion des nouveaux immigrants de Victoria varie selon le pays de naissance 11
La grande majorité a été admise dans la catégorie de la famille et la composante économique 13

Âge et sexe 15

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans 15
Les femmes plus nombreuses que les hommes 17

Langue et scolarité 18

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français 18
La moitié des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison 20
Les nouveaux immigrants ont un niveau de scolarité plus élevé 21
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Victoria 23
Les nouveaux immigrants fréquentent plus souvent un établissement scolaire 25

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES 26

Familles et ménages – liens entre les personnes 26

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 26
Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies 27

Familles 30

6000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Victoria 30

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison 32
Il est plus fréquent que deux enfants ou plus vivent à la maison 34
La majorité des nouveaux immigrants ont épousé d'autres nouveaux immigrants ou des natifs du Canada 35

Ménages 37
7800 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Victoria 37
Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire 39
Les nouveaux immigrants tendent à former des ménages de taille importante 41
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 42

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 43

Vie active 43
Taux d'activité semblable chez les hommes 43
Processus d'adaptation analogue pour les divers niveaux de scolarité 45
La connaissance de l'anglais : un facteur important 47
Le chômage : un phénomène un peu plus fréquent pendant les premières années 49
La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 51

Les emplois des nouveaux immigrants 52
Les tout nouveaux immigrants travaillent plus souvent à temps partiel 52
Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services 53
Trois tout nouveaux immigrants sur dix dans l'accueil et les autres services 56
Les nouvelles immigrantes occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel 58
L'instruction des nouvelles immigrantes n'est pas pleinement exploitée 60

PARTIE E : REVENU 62

Sources et niveau de revenu 62
Proportions semblables tirant un revenu d'un emploi 62
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 64
Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible 65
Les transferts gouvernementaux forment une part un peu plus importante du revenu, sauf chez les personnes âgées 66

La répartition du revenu 68
Après un séjour prolongé, une forte proportion des nouveaux immigrants ont un revenu personnel se situant dans la fourchette intermédiaire 68
Les ménages ont un revenu relativement élevé même les premières années 69
Un nouvel immigrant sur quatre vit dans une famille à faible revenu 70

PARTIE F : LOGEMENT 74
Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 74
Les ménages de grande taille logent souvent à l'étroit 75
Part un peu plus grande des ménages assumant des coûts de logement élevés par rapport au revenu 76
Les logements des nouveaux immigrants sont de qualité équivalente 77
Les nouveaux immigrants, sauf ceux dont l'arrivée est très récente, sont souvent propriétaires de leur logement 78

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Victoria, Colombie-Britannique et Canada, 1981-1996 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Victoria, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Victoria, Colombie-Britannique et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Victoria, 1996 9

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Victoria, 1996 12

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie, ayant envisagé de s'établir dans la région métropolitaine de Victoria, 1981-1995 13

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996 17

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 21

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996 22

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Victoria, 1996 24

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Victoria, 1996 25

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 26

Tableau C.2 Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996 29

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille, région métropolitaine de Victoria – 1996 (répartition en pourcentage) 34

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Victoria, 1996 36

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Victoria, 1996 38

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 40

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 41

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Victoria, 1996 42

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996 43

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996 45

Figure D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des nouveaux immigrants de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 47

Tableau D.3 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996 49

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité – région métropolitaine de Victoria, 1996 50

Tableau D.5 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996 51

Tableau D.6 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1995 52

Tableau D.7 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 53

Tableau D.8 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Tableau D.9 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans –région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 58

Tableau D.10 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 60

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Victoria, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 62

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Victoria, 1995 64

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne globale – région métropolitaine de Victoria, 1995 65

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Victoria, 1995 66

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Victoria, 1995 (répartition en pourcentage) 68

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Victoria, 1995 (répartition en pourcentage) 69

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1995 72

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1995 73

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 74

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 75

Tableau F.3 : Coûts de logement par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Victoria, 1995 (répartition en pourcentage) 76

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 77

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 77

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Victoria, Colombie-Britannique et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de la Colombie-Britannique résidant dans la région métropolitaine de Victoria, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Victoria, 1996 8

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Victoria, 1996 15

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Victoria, 1996 18

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Victoria, 1996 20

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Victoria, 1996 28

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Victoria, 1996 33

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Victoria, 1996 35

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996 44

Figure D.4 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 55

Figure D.5 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 57

Figure D.6 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage) 59

Figure D.7 : Proportion des travailleurs munis d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Victoria, 1996 61

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Victoria, 1995 71

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Victoria, 1996 78

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (" obtenu le droit d'établissement ") après 1980 – qui vivaient dans la région de Victoria lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années 1990. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'" immigrants les plus récents ", d'" immigrants très récents ", de " tout nouveaux immigrants ", etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Victoria fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil,

consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes thèmes et établit des comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Produit par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Victoria vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé " Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants " signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que " 41 pour 100 " peut devenir " les deux cinquièmes " ou " deux sur cinq ". De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de " nouveaux immigrants ".

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Certains des tableaux et des figures présentés dans ce profil sont moins détaillés que ceux figurant dans d'autres rapports de la série consacrés à des régions urbaines abritant un plus grand nombre de nouveaux immigrants. Il a fallu supprimer des détails pour assurer l'exactitude des statistiques et empêcher qu'elles n'induisent en erreur. Statistique Canada ne publie pas le nombre réel des personnes dénombrées dans les diverses catégories, mais un nombre arrondi. Lorsque peu de personnes font partie d'une catégorie donnée, il peut y avoir une erreur relative importante. Dans ces cas, il est impossible de savoir si la différence entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada est réelle, ou si elle tient à une erreur d'arrondissement. On ne fait pas état de ce genre de statistiques dans la présente série de rapports.

C'est ainsi qu'on ne se penche pas, dans ce profil, sur le chômage et la connaissance des langues officielles. Dans certains cas, par ailleurs, on ne fait pas de distinction entre les immigrants admis pendant les années 1980 et ceux admis pendant les années 1990. Il arrive aussi que l'on combine certains groupes d'âge. On a enfin remplacé certaines données statistiques par la mention " N. D. " (" non disponibles ").

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés avant 1981 sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les natifs du Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fait ressortir des écarts importants, on traite séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la RMR de Victoria englobait les municipalités suivantes : : Victoria, Esquimalt, Colwood, Metchosin, Langford, Capital, View Royal, Highlands, East Saanich, New Songhees. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Victoria la RMR de Victoria ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Victoria (" Victoria ", en abrégé) en 1996. Par " nouveaux immigrants ", on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'" immigrants très récents ", d'" immigrants les plus récents " ou de " tout nouveaux immigrants ".

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du lieu où ils ont décidé de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation prend du temps. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Victoria comptait 14 200 nouveaux immigrants, soit 0,7 pour 100 de tous les nouveaux immigrants du Canada, 25 pour 100 des immigrants de Victoria et 4,8 pour 100 de la population de la région métropolitaine. Entre 1981 et 1996, Victoria a vu son effectif d'immigrants augmenter, mais sa proportion des immigrants diminuer.

- Sur dix personnes admises pendant les années 1980, plus de sept avaient obtenu la citoyenneté canadienne lors du recensement de 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants de Victoria viennent de toutes les régions du globe. Ceux qui sont arrivés après 1990 sont principalement venus d'Asie; 14 pour 100 sont originaires de la République populaire de Chine, principal pays source.

- Plus de la moitié des nouveaux immigrants qui avaient Victoria comme destination ont été admis dans la catégorie de la famille; 32 pour 100 dans la composante économique. Les réfugiés représentaient huit pour cent des personnes admises entre 1981 et 1996.

- Près de la moitié des nouveaux immigrants ont 25 à 44 ans, et 14 pour 100 ont moins de 15 ans. Ces groupes représentent respectivement le tiers et le cinquième des personnes nées au Canada qui vivent à Victoria.

- Neuf personnes sur dix (89 pour 100) ayant immigré entre 1991 et 1996 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 96 pour 100 dans le groupe des 15 à 24 ans, mais de la moitié chez les personnes âgées.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison la moitié des immigrants très récents n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- Les nouveaux immigrants de Victoria sont plus scolarisés que les natifs du Canada. Ils comptent proportionnellement plus de spécialistes du génie et des sciences physiques, et ils font des études dans des proportions élevées.

Familles et ménages (partie C)

- Très peu de nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, vivent seuls. Parmi ceux qui vivent avec des personnes apparentées, un sur huit environ vit dans une famille élargie : deux fois plus que chez les natifs du Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants sont en proportion plus nombreuses que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela à un stade plus avancé de la vie des parents. Elles comptent aussi un nombre légèrement plus élevé d'enfants.

- Les ménages de nouveaux immigrants regroupant ou non d'autres Canadiens représentent six pour cent de l'ensemble des ménages de Victoria. Les ménages formés d'immigrants arrivés pendant les années 1990 représentent un peu moins de la moitié de ces ménages et 2,4 pour 100 de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les nouveaux immigrants forment des ménages familiaux dépassant le cadre de la famille nucléaire. C'est le cas d'un ménage de nouveaux immigrants sur six, mais de seulement un sur vingt dont tous les membres adultes sont nés au Canada. Les ménages de nouveaux immigrants comptent beaucoup plus de personnes que les ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- Par rapport aux personnes nées au Canada, les nouveaux immigrants de Victoria affichent un taux d'activité légèrement inférieur et un taux de chômage supérieur. Les immigrants de sexe masculin de plus de 25 ans s'adaptent presque immédiatement au marché du travail.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation des femmes à la vie active. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des immigrants le plus récemment admis, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les nouveaux immigrants tendent à travailler, beaucoup plus que les natifs du Canada, dans les ventes et services ainsi que dans l'accueil et les autres services. Ils sont toutefois

proportionnellement moins nombreux dans l'administration, le secteur public, la construction et le transport.

- Les emplois des nouvelles immigrantes exigent un niveau de compétence relativement faible; par ailleurs, leurs qualifications ne sont pas pleinement exploitées. Cependant, les hommes nouvellement admis possèdent des compétences semblables à celles des Canadiens d'origine, et ils les utilisent à peu près dans la même mesure.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour 1995, les tout nouveaux immigrants ont gagné en moyenne les trois quarts de ce qu'ont gagné les personnes nées au Canada; ceux admis dans les années 1980, environ 85 pour 100.

- Chez les ménages de moins de 65 ans, les transferts gouvernementaux occupent une place semblable dans le revenu des nouveaux immigrants et dans celui des natifs du Canada. Chez les ménages de 65 ans et plus, toutefois, ils représentent une part beaucoup moins grande du revenu des nouveaux immigrants.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps. Alors que trois à quatre nouveaux immigrants sur dix n'ont aucun revenu ou disposent d'un revenu inférieur à 10 000 $, les immigrants antérieurs gagnent davantage que les natifs du Canada. Les ménages de nouveaux immigrants ainsi que les ménages d'immigrants antérieurs ont un revenu moyen plus élevé que les ménages d'origine canadienne.

- Un nouvel immigrant sur quatre accuse un faible revenu, c.-à-d. qu'il dispose d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'il vit dans une famille, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'il ne vit pas dans une famille. Cette proportion est inférieure à un sur six chez les personnes nées au Canada.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit que les natifs du Canada. Plus d'un ménage de nouveaux immigrants sur sept (15 pour 100) vit dans un logement abritant une personne ou plus par pièce, contre quatre pour cent des ménages d'origine canadienne. Vingt-neuf pour cent des ménages regroupant exclusivement de tout nouveaux immigrants logent à l'étroit. Cette situation est particulièrement répandue chez les ménages de nouveaux immigrants regroupant un grand nombre de personnes.

- Les ménages de nouveaux immigrants ont un peu plus tendance à consacrer une part importante de leur revenu au logement. Trente-six pour cent d'entre eux affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement, comparativement à 31 pour 100 des ménages d'origine canadienne. Chez les ménages composés uniquement de personnes admises entre 1991 et 1994, cette proportion est de 44 pour 100.

- Les ménages regroupant de tout nouveaux immigrants et d'autres personnes sont aussi souvent propriétaires de leur logement que les ménages d'origine canadienne.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

58 000 immigrants dans la région métropolitaine de Victoria

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Victoria, Colombie-Britannique et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Victoria									
Immigrants	53 700	55 400	57 800	1 700	3 %	2 400	4 %	4 100	8 %
Pers. nées au Canada	175 800	226 900	240 400	51 100	29 %	13 500	6 %	64 600	37 %
Population totale	229 500	282 300	298 200	52 800	23 %	15 900	6 %	68 700	30 %
Colombie-Britannique									
Immigrants	625 800	723 200	903 200	97 400	16 %	180 000	25 %	277 400	44 %
Pers. nées au Canada	2 087 800	2 496 300	2 756 500	408 500	20 %	260 200	10 %	668 700	32 %
Population totale	2 713 600	3 219 500	3 659 700	505 900	19 %	440 200	14 %	946 100	35 %
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13 %	628 200	14 %	1 143 600	30 %
Pers. nées au Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11 %	962 600	4 %	3 134 300	15 %
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11 %	1 590 800	6 %	4 277 900	18 %

Selon le recensement, 57 800 immigrants vivaient en 1996 dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) de Victoria (c.-à-d. la région de Victoria ou, en abrégé, Victoria). La population d'immigrants de Victoria s'est accrue, au cours des 15 années ayant précédé le recensement de 1996, mais à un rythme plus lent que sa population d'origine canadienne. Entre 1981 et 1996, Victoria a accueilli 4100 nouveaux immigrants, soit une hausse de huit pour cent. Par comparaison, Victoria a vu sa population née au Canada augmenter de 64 600, ou 37 pour 100.

La population d'immigrants s'est accrue plus lentement à Victoria qu'en Colombie-Britannique. À titre d'exemple, si l'on prend la période de cinq ans la plus récente (1991-1996), la population d'immigrants de la RMR de Victoria a augmenté de 2400 (quatre pour cent); celle de l'ensemble de la Colombie-Britannique de 180 000 (25 pour 100); celle de l'ensemble du Canada, de 628 000 (14 pour 100).

En 1996, Victoria abritait une part moins importante des cinq millions d'immigrants du Canada qu'en 1981 : 1,2 pour 100 contre 1,4 pour 100. La région métropolitaine était, cette année-là, le lieu de résidence de 1,1 pour 100 de l'ensemble de la population canadienne et d'environ le même pourcentage de la population canadienne née au pays (un pour cent), soit à peu près les mêmes proportions qu'en 1981 (un pour cent et 0,9 pour 100, respectivement).

En 1981, neuf pour cent des immigrants de la Colombie-Britannique vivaient à Victoria; en 1996, ce pourcentage était descendu à six pour cent. Par contre, les natifs du Canada et l'ensemble de la population de la Colombie-Britannique y résidaient, ces deux mêmes années, à peu près dans les mêmes proportions (entre huit et neuf pour cent).

Proportion décroissante de la population

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Victoria, Colombie-Britannique et Canada, 1981-1996

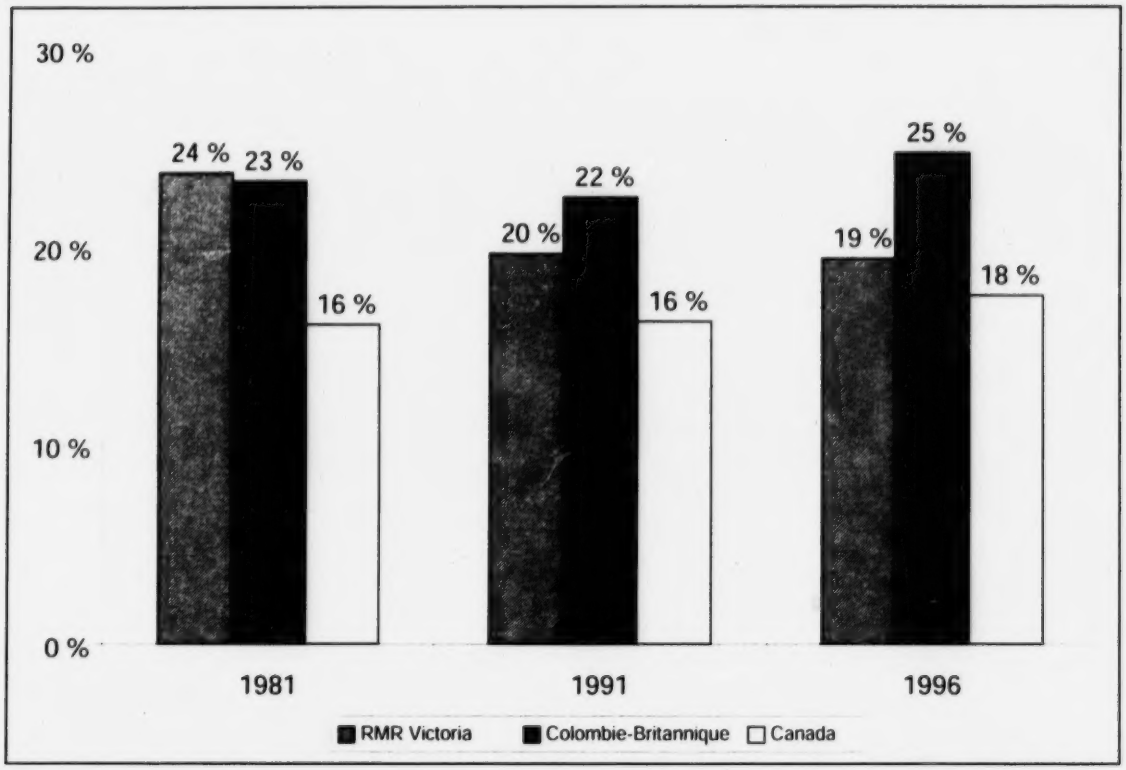

La proportion d'immigrants que présente la population de Victoria a diminué entre 1981 et 1996. En 1981, les immigrants représentaient 24 pour 100 de la population; en 1996, ce pourcentage était tombé à 19. Cependant, la Colombie-Britannique a vu sa part des immigrants augmenter pendant la même période. En 1991 et en 1996, on trouvait à Victoria proportionnellement moins d'immigrants que dans la province, mais davantage que dans l'ensemble du pays.

Le quart des immigrants admis après 1980

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Victoria, 1996

Période d'immigration	Victoria		Colombie-Britannique		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	21 000	36 %	186 000	21 %	1 054 900	21 %
1961-1970	11 200	19 %	130 700	14 %	788 600	16 %
1971-1980	11 300	20 %	184 000	20 %	996 200	20 %
1981-1985	3 600	6 %	69 800	8 %	401 400	8 %
1986-1990	4 300	7 %	116 100	13 %	691 000	14 %
1991-1996	6 300	11 %	216 600	24 %	1 039 000	21 %
Total	57 800	100 %	903 200	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Victoria vivent au Canada depuis longtemps. Soixante-quinze pour cent des 57 800 immigrants qui vivaient à Victoria en 1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 années auparavant. Ainsi, lorsqu'on la compare à la population d'immigrants de l'ensemble du Canada, celle de Victoria se caractérise par sa proportion relativement faible de nouveaux immigrants. Un immigrant de Victoria sur quatre est arrivé au Canada après 1980. En Colombie-Britannique, cette proportion est de 45 pour 100, et au Canada, de 43 pour 100. De plus, la part des immigrants arrivés après 1990 est de 11 pour 100 à Victoria, de 24 pour 100 en Colombie-Britannique, et de 21 pour 100 au Canada.

Part décroissante des immigrants de la Colombie-Britannique

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et de la Colombie-Britannique résidant dans la région métropolitaine de Victoria, selon la période d'immigration, 1996

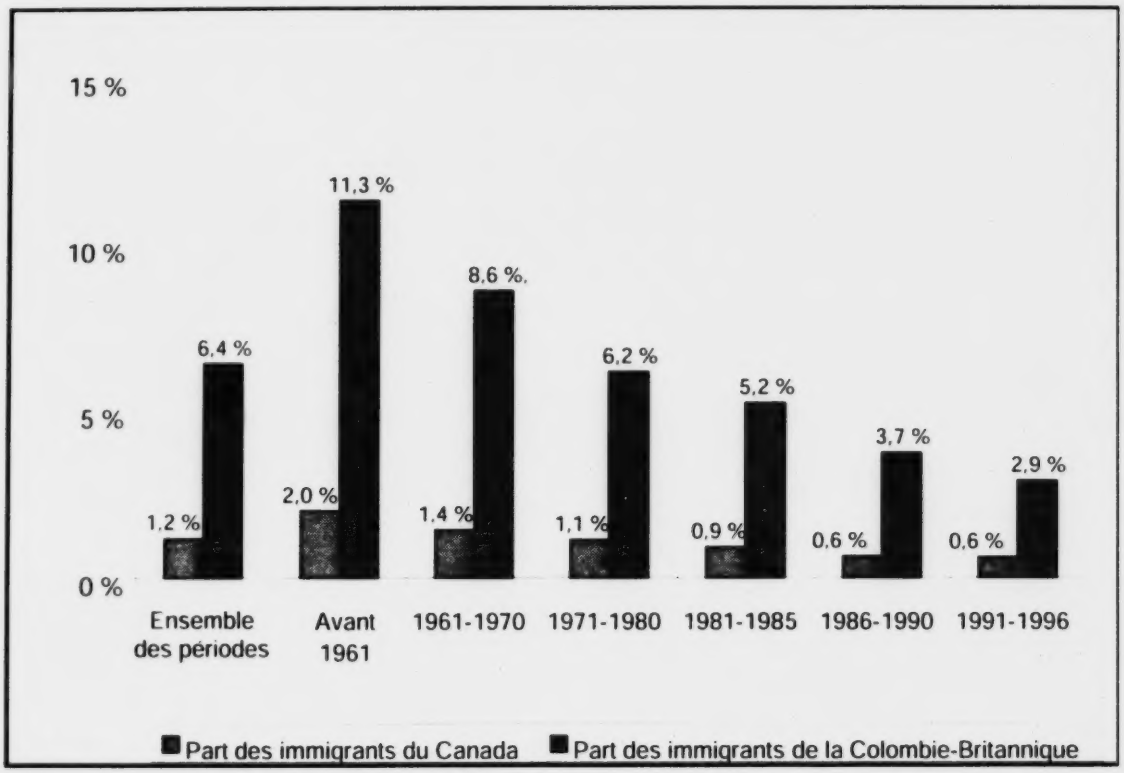

En 1996, un peu plus d'un pour cent (1,2 pour 100) des cinq millions d'immigrants du Canada vivaient à Victoria. Les personnes ayant très récemment immigré au Canada avaient moins tendance à s'y établir. Sur les 1 039 000 immigrants arrivés au pays entre 1991 et 1996, 0,6 pour 100 résidaient à Victoria; c'était le cas de deux pour cent des immigrants admis avant 1961.

Les nouveaux immigrants de la Colombie-Britannique s'établissent de moins en moins à Victoria. En 1996, 6,4 pour 100 de la totalité des immigrants de la Colombie-Britannique et 2,9 pour 100 des immigrants de la province arrivés entre 1991 et 1996 résidaient à Victoria. Parmi les immigrants de la province admis avant 1961, 11,3 pour 100 ont élu domicile dans cette ville.

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : nombre et pourcentage de la population – région métropolitaine de Victoria, Colombie-Britannique et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Victoria		Colombie-Britannique		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	3 650	1,2 %	69 780	1,9 %	401 370	1,4 %
1986-1990	4 330	1,4 %	116 090	3,1 %	691 030	2,4 %
1991-1996	6 260	2,1 %	216 610	5,9 %	1 038 980	3,6 %
Total – 1981-1996	14 230	4,7 %	402 470	10,9 %	2 131 380	7,5 %

En 1996, l'effectif des nouveaux immigrants (c.-à-d. les immigrants arrivés au Canada après 1980) vivant à Victoria se chiffrait à 14 230, soit 4,7 pour 100 de la population. Les nouveaux immigrants y étaient proportionnellement peu nombreux par rapport à ce que l'on observait à l'échelle nationale : en 1996, les immigrants arrivés après 1980 représentaient 7,5 pour 100 de la population totale du Canada.

À Victoria, les immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. entre 1991 et 1996 – totalisaient presque 6300, soit 2,1 pour 100 de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, on en comptait un peu plus de un million, soit près de quatre pour cent de la population.

Plus de sept nouveaux immigrants sur dix ont obtenu la citoyenneté canadienne

Lors du recensement de 1996, la majorité (71 pour 100) des immigrants de Victoria arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants originaires de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées : de 70 pour 100 à près de 100 pour 100. Parmi les immigrants de Victoria admis pendant les années 1980 qui sont issus de quatre des dix principaux pays de naissance (voir tableau B.1) – Vietnam, Iran, Philippines et Pologne – entre 90 et 100 pour 100 avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996. Avaient également obtenu la citoyenneté canadienne entre 70 et 90 pour 100 des immigrants arrivés pendant les années 1980 en provenance de deux autres de ces dix pays : la République populaire de Chine et Hong Kong.

Une part importante des immigrants venus d'Allemagne, du Royaume-Uni, de l'Inde et des États-Unis (pays figurant également parmi les dix principaux pays de naissance des immigrants qui se sont établis à Victoria pendant les années 1980), ainsi que des Pays-Bas et du Japon, reportent leur demande de citoyenneté canadienne à plus tard ou renoncent à l'acquérir. Les personnes originaires de ces pays qui ont immigré pendant les années 1980 affichent un taux d'acquisition de la citoyenneté inférieur à 70 pour 100, le niveau le plus bas étant de zéro pour cent. Parmi les immigrants des pays d'Europe occidentale surtout, on note une baisse importante du taux de naturalisation, qui était supérieur à 80 pour 100 chez les immigrants antérieurs.

Il se peut que les immigrants originaires de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le " droit d'établissement "), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la majorité des immigrants continuent manifestement d'opter pour la citoyenneté canadienne. Soixante et onze pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. D'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Victoria en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Victoria était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations " pays de l'ancienne URSS ", " pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque " et " pays de l'ancienne Yougoslavie ", les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque* et *Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie* et *Macédoine*

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Victoria, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Victoria natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Victoria natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Victoria natifs des pays suivants et qui sont arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Cambodge Pays de l'ancienne Yougoslavie Hongrie Taiwan El Salvador Vietnam Afrique du Sud, Republique d' Iran Portugal Jamaique Trinité-et-Tobago Philippines Corée du Sud Pologne	Allemagne Royaume-Uni Inde Pays-Bas États-Unis Japon	Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque Hongrie Pologne

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	89 %	Admission avant 1981 :	12 %
Admission entre 1981 et 1990 :	71 %	Admission entre 1981 et 1990 :	16 %

D'une façon générale, près d'un immigrant sur six (16 pour 100) arrivés pendant les années 1980 avait acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant la citoyenneté d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Environ un sur huit (12 pour 100) des immigrants de Victoria arrivés avant 1981 a déclaré une double citoyenneté en 1996.

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines asiatiques dominent

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Victoria, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Chine	890	14 %	Total – dix principaux pays	4 080	65 %
2 États-Unis	710	11 %			
3 Royaume-Uni	570	9 %	Ensemble des autres pays	2 170	35 %
4 Hong Kong	400	6 %			
5 Philippines	300	5 %	Total	6 250	100 %
6 Allemagne	290	5 %			
7 Inde	290	5 %			
8 Vietnam	240	4 %			
9 Taiwan	210	3 %			
10 Afrique du Sud	200	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 Royaume-Uni	1 680	21 %	Total – dix principaux pays	5 660	71 %
2 États-Unis	1 050	13 %			
3 Chine	680	9 %	Ensemble des autres pays	2 320	29 %
4 Allemagne	400	5 %			
5 Hong Kong	390	5 %	Total	7 980	100 %
6 Inde	380	5 %			
7 Vietnam	350	4 %			
8 Pologne	300	4 %			
9 Philippines	250	3 %			
10 Iran	200	2 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	19 260	44 %	Total – dix principaux pays	34 060	78 %
2 États-Unis	4 150	10 %			
3 Allemagne	2 620	6 %	Ensemble des autres pays	9 510	22 %
4 Pays-Bas	2 030	5 %			
5 Chine	1 520	3 %	Total	43 570	100 %
6 Inde	1 350	3 %			
7 Portugal	1 020	2 %			
8 Danemark	740	2 %			
9 Hong Kong	710	2 %			
10 Italie	700	2 %			

Les immigrants de Victoria viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Cependant, au cours des dernières décennies, les pays sources des immigrants ont beaucoup changé. En 1996, par exemple, 6250 résidents de Victoria avaient été admis au Canada très peu de temps auparavant, soit entre 1991 et 1996. Le pays de naissance le plus fréquent de ces immigrants était la République populaire de Chine : 14 pour 100 d'entre eux en étaient originaires. En fait, six des dix principaux pays de naissance se trouvaient en Asie : la République populaire de Chine, Hong Kong, les Philippines, l'Inde, le Vietnam et Taïwan; ces pays

avaient fourni ensemble 37 pour 100 de ces tout nouveaux immigrants. Par comparaison, à peine quatre pour cent des immigrants de Victoria admis au Canada avant 1961 venaient de ces six pays (données non illustrées dans le tableau B.1).

Les immigrants de Victoria arrivés antérieurement, c'est-à-dire avant 1981, venaient principalement du Royaume-Uni et des États-Unis : respectivement quarante-quatre et dix pour cent d'entre eux en étaient originaires. Ces deux pays sont demeurés une source importante des immigrants de Victoria admis après 1981.

En général, le lieu de naissance de la population d'immigrants de Victoria varie selon la période d'immigration. Les personnes ayant immigré dans les années 1950, 1960 et, dans une moindre mesure, dans les années 1970 sont principalement nées en Europe tandis que les personnes arrivées dans les années 1980 et 1990 viennent surtout d'Asie. La situation a évolué dans le même sens dans l'ensemble du Canada.

La proportion des nouveaux immigrants de Victoria varie selon le pays de naissance

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Victoria en 1996. Un pays figure dans la liste :

- s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996;
- si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et vivant à Victoria équivaut à au moins 0,1 pour 100 du nombre de ceux qui résident dans l'ensemble du Canada; et
- s'il est le lieu de naissance d'au moins 50 nouveaux immigrants ayant élu domicile à Victoria.

Certains pays sont mieux représentés que d'autres à Victoria. Par exemple, des 25 500 natifs d'Allemagne qui ont immigré après 1981 et qui vivaient au Canada en 1996, 690 (2,7 pour 100) résidaient à Victoria cette année-là. De même, la région abrite une proportion supérieure à la moyenne des natifs du Royaume-Uni, d'Afrique du Sud, des États-Unis et d'Éthiopie ayant récemment immigré au Canada. Sur les 75 400 natifs des États-Unis récemment admis, 2,3 pour 100 vivaient à Victoria en 1996. Mis à part les pays déjà cités, aucun groupe d'immigrants n'atteint la proportion de un pour cent représentée par Victoria au sein de la population d'origine canadienne.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Victoria, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants du Canada	Proportion résidant à Regina
Allemagne	25 500	2,7 %
Royaume-Uni	88 870	2,5 %
Afrique du Sud, République d'	14 770	2,5 %
États-Unis	75 435	2,3 %
Éthiopie	13 340	1,6 %
Total – Personnes nées au Canada	23 390 300	1,0 %
Chine, République populaire de	153 295	1,0 %
Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque	12 125	0,7 %
Total – Nouveaux immigrants	2 131 400	0,7 %
Guatemala	12 160	0,7 %
Pérou	11 705	0,6 %
Vietnam	97 550	0,6 %
Taiwan	43 415	0,6 %
Iran	43 470	0,5 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	0,5 %
Inde	139 425	0,5 %
Mexique	18 325	0,5 %
Philippines	127 765	0,4 %
Italie	11 905	0,4 %
Hong Kong	185 895	0,4 %
El Salvador	37 745	0,4 %
Pologne	110 350	0,4 %
Corée du Sud	30 270	0,3 %
Cambodge	14 810	0,3 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	0,3 %
France	21 455	0,3 %
Trinité-et-Tobago	27 655	0,3 %
Jamaïque	50 975	0,2 %
Portugal	42 550	0,2 %
Liban	44 280	0,1 %

La grande majorité a été admise dans la catégorie de la famille et la composante économique

Par suite de la décision des autorités canadiennes d'accroître l'immigration, le nombre des nouveaux arrivants ayant eu Victoria comme destination a augmenté de 34 pour 100 entre 1981-1985 et 1991-1995. La proportion des immigrants de la composante économique a presque doublé entre la première moitié des années 1980 et la première moitié des années 1990 pour atteindre plus du tiers du total. Moins d'un nouvel immigrant sur dix comptant s'établir à Victoria était un réfugié, proportion inférieure à celle constatée pour l'ensemble du Canada. La catégorie " autres " regroupe principalement des retraités nés à l'étranger.

Selon le recensement, la région de Victoria comptait moins de nouveaux immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli entre 1981 et 1995 (voir le tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être établis ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie, ayant envisagé de s'établir dans la région métropolitaine de Victoria, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	2 260	2 220	3 250
Composante économique	1 160	1 470	2 220
Réfugiés	410	560	210
Autres	620	470	280
Total	4 450	4 710	5 960

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le titre de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur processus d'adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie d'immigrants, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Victoria. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Victoria, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Âge et sexe

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Victoria, 1996

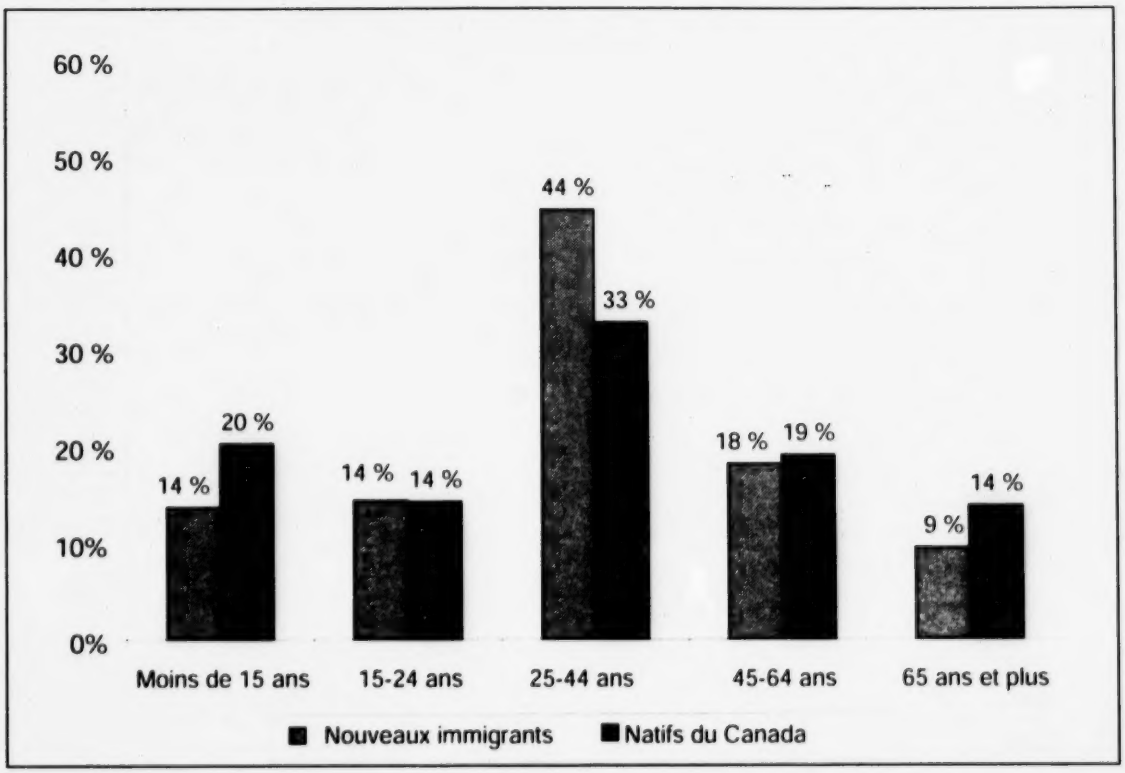

La répartition par âge de la population de nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada, en ceci qu'elle présente une part plus importante de personnes de 25 à 44 ans et un nombre proportionnellement plus faible d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, près de la moitié des nouveaux immigrants résidant à Victoria (44 pour 100) avaient de 25 à 44 ans, contre le tiers (33 pour 100) des natifs du Canada. Les enfants de moins de 15 ans représentaient seulement 14 pour 100 des nouveaux immigrants comparativement à 20 pour 100 des natifs du Canada. Les 65 ans et plus étaient aussi moins nombreux chez les nouveaux immigrants.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant leurs années d'activité maximale. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours aujourd'hui. Il n'est donc pas

étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisaient partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur : les enfants ne représentent qu'un faible pourcentage des nouveaux immigrants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays avaient moins de 15 ans lors de leur arrivée. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie des personnes nées au Canada. Par conséquent, il ne faudrait pas interpréter le fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants comme un signe que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

Pour les deux mêmes raisons, les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures tendent à être plus âgés que les nouveaux immigrants et les natifs du Canada. Dans la région de Victoria, au-delà des trois quarts des immigrants arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans, contre 33 pour 100 des personnes nées au Canada (données non illustrées dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Les femmes plus nombreuses que les hommes

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996

Âge en 1996	Nouveaux immigrants	Personnes nées au Canada
0 à 15	49 %	49 %
15 à 24	51 %	50 %
25 à 44	57 %	51 %
45 à 64	54 %	51 %
65 et plus	57 %	59 %
Tous les âges	54 %	52 %
Nombre total des femmes	7 700	124 000
Nombre total des hommes	6 500	116 400

Les femmes forment chez les nouveaux immigrants de Victoria et les personnes nées au Canada une proportion analogue, mais légèrement plus importante chez les premiers puisqu'elle se situe à 54 pour 100. L'effectif des femmes est particulièrement élevé chez les nouveaux immigrants venus des Philippines (71 pour 100 d'entre eux sont des femmes), d'Allemagne (67 pour 100) et des États-Unis (55 pour 100). Même si plus d'hommes que de femmes arrivent de certains pays, la proportion représentée par les femmes oscille généralement entre 50 et 55 pour 100. Celles-ci constituent un pourcentage assez substantiel des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans.

La grande majorité des tout nouveaux immigrants parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 connaissant l'anglais ou le français – région métropolitaine de Victoria, 1996

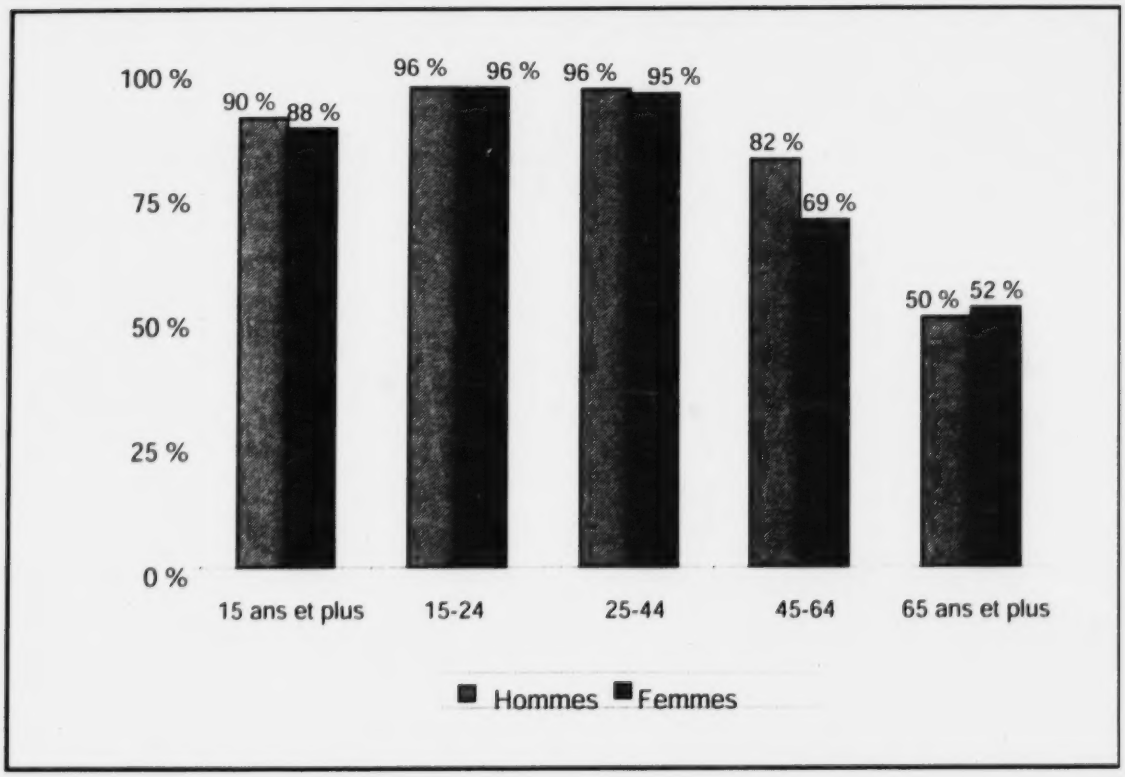

La grande majorité des immigrants de Victoria déclarent pouvoir soutenir une conversation dans au moins une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants arrivés très récemment, c'est-à-dire entre 1991 et 1996, 89 pour 100 ont déclaré pouvoir s'exprimer dans une des langues officielles. Onze pour cent de ces tout nouveaux immigrants – environ une personne sur neuf – ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des deux langues officielles. La connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré pendant les périodes antérieures : 94 pour 100 des personnes arrivées entre 1981 et 1990, et 98 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans une langue officielle (données non indiquées dans la figure B.2).

Les femmes dont l'arrivée est très récente sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à connaître l'anglais ou le français. Par exemple, 12 pour 100 des femmes de Victoria admises entre

1991 et 1996 ne pouvaient parler anglais ni français. Chez les hommes admis pendant la même période, cette proportion était de 10 pour 100.

La proportion des immigrants de Victoria capables de converser en anglais ou en français décroit avec l'âge. Presque tous les jeunes immigrants admis entre 1991 et 1996 peuvent parler une langue officielle, l'écart entre les femmes et les hommes étant à cet égard négligeable. Il en va de même pour les immigrants de 25 à 44 ans. Cependant, on note une baisse marquée du pourcentage des immigrants de 45 à 64 ans qui peuvent parler anglais ou français, cette chute étant plus accentuée chez les femmes (82 pour 100 des hommes et 69 pour 100 des femmes). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont les moins nombreuses à pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français (50 pour 100 des hommes et 52 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Victoria, par exemple, un total de 550 immigrants de 15 ans et plus admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes constituaient 60 pour 100 de ce groupe. Les femmes de 45 à 64 ans forment une grande partie des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles. Elles représentaient 11 pour 100 de tous les immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 30 pour 100 de ceux qui ne pouvaient parler anglais ni français.

La moitié des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Victoria, 1996

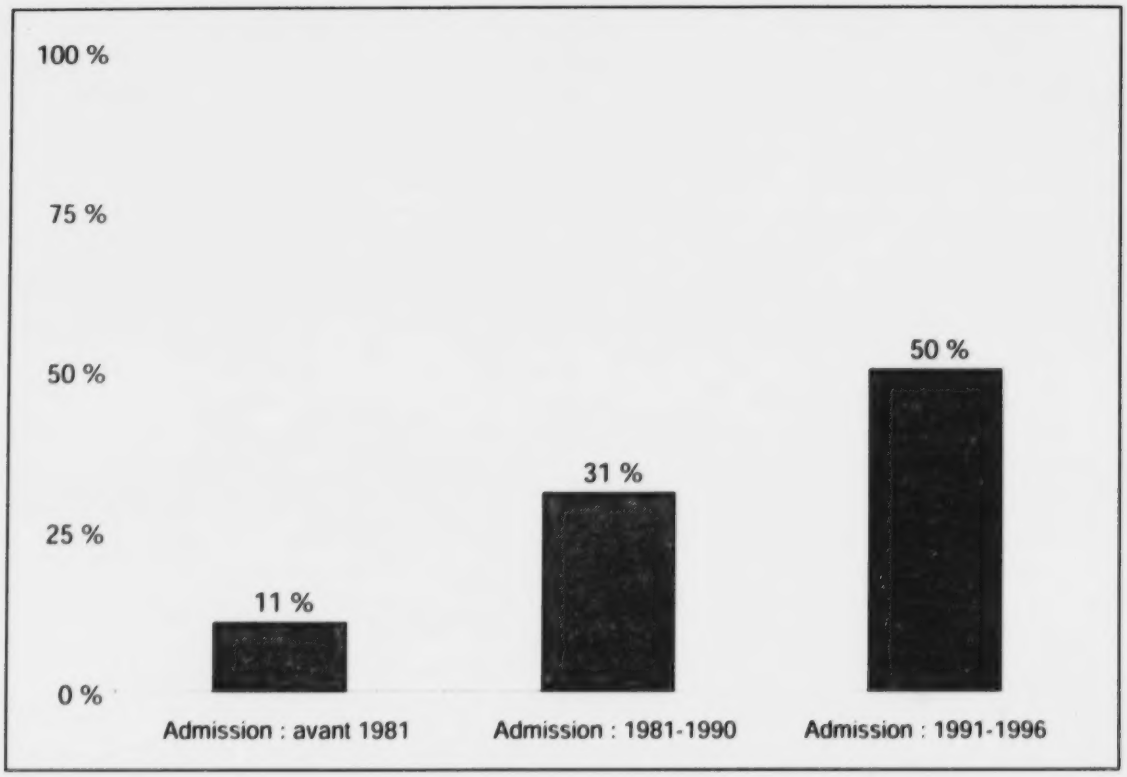

Une proportion importante – la moitié – des tout nouveaux immigrants de Victoria parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais et le français.

Les immigrants arrivés précédemment utilisent beaucoup plus l'anglais à la maison. Plus des deux tiers (69 pour 100) des personnes ayant immigré entre 1981 et 1990 et neuf sur dix (89 pour 100) de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué que l'anglais était la langue le plus souvent utilisée à la maison. Moins d'un pour cent de ces groupes parlent le plus souvent le français.

Les nouveaux immigrants ont un niveau de scolarité plus élevé

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'admission au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants de Victoria ont un niveau de scolarité plus élevé que les habitants de cette ville nés au Canada. Par exemple, la proportion des hommes qui possèdent un grade universitaire est d'un sur trois (31 pour 100) chez les tout nouveaux immigrants, mais de moins d'un sur cinq chez ceux qui sont nés au Canada (18 pour 100). Une femme sur cinq (25 pour 100) ayant immigré très récemment est titulaire d'un grade, contre une Canadienne d'origine sur six (16 pour 100). Cependant, les diplômes décernés par un collège ou une école de métiers sont aussi courants chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

Cela dit, les nouveaux immigrants sont aussi légèrement plus nombreux que les natifs du Canada à l'autre extrémité du spectre. Peu d'hommes (quatre pour cent) et de femmes (trois pour cent) nés au Canada ont un niveau de scolarité inférieur à la neuvième année, alors que c'est le cas de sept pour cent des hommes et de huit pour cent des femmes ayant immigré après 1980.

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Grade universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	3 %	24 %	27 %	30 %	16 %	100 420
Admises avant 1981	11 %	22 %	20 %	30 %	17 %	23 280
Admises entre 1981 et 1990	8 %	20 %	23 %	30 %	19 %	4 040
Admises entre 1991 et 1996	8 %	17 %	21 %	29 %	25 %	2 750
Hommes						
Nés au Canada	4 %	25 %	24 %	29 %	18 %	91 430
Admis avant 1981	7 %	16 %	14 %	38 %	25 %	20 280
Admis entre 1981 et 1990	7 %	18 %	22 %	27 %	27 %	3 270
Admis entre 1991 et 1996	7 %	14 %	20 %	28 %	31 %	2 230

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	15 %	24 %	47 %	58 %	55 %	33 %
Admises avant 1981	15 %	24 %	51 %	61 %	56 %	31 %
Admises entre 1981 et 1996	18 %	30 %	50 %	63 %	50 %	32 %
Hommes						
Nés au Canada	20 %	22 %	43 %	56 %	60 %	44 %
Admis avant 1981	17 %	18 %	34 %	63 %	71 %	55 %
Admis entre 1981 et 1996	14 %	21 %	36 %	68 %	68 %	45 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, seulement une sur six des personnes de moins de 45 ans nées au Canada n'a pas terminé ses études secondaires ou post-secondaires, alors que cette proportion est de presque la moitié chez les personnes âgées. Plus de la moitié des natifs du Canada de moins de 45 ans sont titulaires d'un diplôme ou d'un grade sanctionnant des études postsecondaires (56 pour 100 des hommes et 58 pour 100 des femmes), alors que, dans le cas des plus de 65 ans, cette proportion est de 44 pour 100 chez les hommes et de 33 pour 100 chez les femmes. Une exception à cette règle : les hommes de 45 à 64 ans sont les plus nombreux à posséder un grade ou un diplôme d'études postsecondaires. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations d'une ampleur analogue. C'est donc dire que le niveau d'instruction des immigrants diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Dans tous les groupes d'âge, les hommes récemment admis sont plus scolarisés que les natifs du Canada. La situation des femmes, toutefois, varie selon l'âge. Celles qui ont moins de 45 ans ont un niveau de scolarité un peu plus élevé, qu'elles soient nées au Canada ou qu'elles aient immigré récemment ou non. Les nouvelles immigrantes de 45 à 64 ans sont moins scolarisées que les femmes arrivées avant 1981 et que les natives du Canada. Du côté des personnes âgées, les immigrants sont à peu près aussi scolarisés que les Canadiens d'origine.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Victoria

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires

(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

Plus de la moitié (55 pour 100) des hommes ayant immigré après 1980 et ayant à leur actif un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers, alors que cette proportion est un peu plus faible (52 pour 100) chez les hommes nés au Canada. Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, une sur six (16 pour 100) ayant immigré récemment a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, par rapport à une femme sur dix nées au Canada (10 pour 100).

Les hommes admis récemment se retrouvent pour leur part un peu moins souvent que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. La proportion de ceux qui possèdent un diplôme ou un grade en sciences sociales est de 30 pour 100 chez les Canadiens d'origine et de 27 pour 100 chez les nouveaux immigrants. On constate l'inverse du côté des femmes : 45 pour 100 des nouvelles immigrantes et 42 pour 100 des natives du Canada ont un grade ou un diplôme en sciences sociales.

Le quart des femmes nées au Canada (25 pour 100) ont obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires dans le domaine général du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires. Seulement 22 pour 100 des nouvelles immigrantes ont opté pour ce champ d'études. La proportion des hommes ayant obtenu un diplôme dans le domaine de la santé et des sciences est analogue chez les nouveaux immigrants et les natifs du Canada; dans le cas des femmes, cette proportion est plus forte chez les Canadiennes d'origine.

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	10 %	16 %
Sciences sociales, enseignement et arts	42 %	45 %
Commerce, gestion et administration des affaires	25 %	22 %
Professions, sciences et technologies de la santé	22 %	17 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	45 900	3 410
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	52 %	55 %
Sciences sociales, enseignement et arts	30 %	27 %
Commerce, gestion et administration des affaires	13 %	13 %
Professions, sciences et technologies de la santé	6 %	5 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	43 070	3 050

Les nouveaux immigrants fréquentent plus souvent un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants admis après 1980 sont en proportion plus nombreux que ceux arrivés avant et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 21 pour 100 chez les nouvelles immigrantes, mais de 17 pour 100 chez les Canadiennes d'origine.

La proportion des jeunes adultes qui fréquentent un établissement scolaire est aussi plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Les personnes de 15 à 19 ans, dont le taux de fréquentation scolaire est supérieur à celui des 20 à 24 ans, forment une proportion plus faible des nouveaux immigrants que des personnes nées au Canada (données non illustrées dans le tableau B.8). C'est donc dire que le taux de fréquentation scolaire plus élevé des jeunes immigrants nouvellement arrivés n'est pas dû à des écarts dans la structure par âge, mais à des comportements différents.

Chez les adultes, la proportion des nouveaux immigrants qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (données non illustrées). À Victoria, les hommes titulaires d'un diplôme d'études secondaires sont par ailleurs nombreux à faire des études. Il se peut que les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger étudient à temps plein ou à temps partiel pour acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou bien pour se préparer en vue des examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres au Canada.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Victoria, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	62 %	17 %	6 %
Admises avant 1981	58 %	16 %	5 %
Admises entre 1981 et 1996	68 %	21 %	6 %
Hommes			
Nés au Canada	60 %	13 %	4 %
Admis avant 1981	62 %	11 %	4 %
Admis entre 1981 et 1996	70 %	18 %	6 %

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	12 %	19 %	9 %	5 %
Avec pers. non apparentées seulement	7 %	3 %	5 %	4 %
Avec personnes apparentées	80 %	77 %	86 %	91 %
15-24 ans				
Personnes seules	5 %	4 %	4 %	2 %
Avec pers. non apparentées seulement	18 %	22 %	11 %	12 %
Avec personnes apparentées	78 %	74 %	85 %	86 %
25-44 ans				
Personnes seules	13 %	11 %	7 %	7 %
Avec pers. non apparentées seulement	11 %	6 %	6 %	4 %
Avec personnes apparentées	76 %	84 %	87 %	89 %
45 ans et plus				
Personnes seules	23 %	22 %	16 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	3 %	2 %	3 %	2 %
Avec personnes apparentées	74 %	76 %	81 %	92 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux font partie de ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants vivent plus souvent avec des personnes apparentées que les natifs du Canada. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 45 ans et plus. Les trois quarts des personnes âgées natives du Canada qui vivent à Victoria résident avec des personnes apparentées, tandis que presque le quart vivent seules. Par comparaison, environ neuf immigrants très récents de 45 ans et plus sur dix (92 pour 100) résident avec des personnes apparentées; moins d'un sur dix (six pour cent) vit seul.

Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies

Par " situation des particuliers dans le ménage ", on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la " famille nucléaire " (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression " famille élargie ". Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres se trouveraient à vivre dans une famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 couvrent uniquement les personnes vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages " non familiaux ", c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires, ne comportant pas de personnes apparentées autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, à la différence des personnes nées au Canada, il arrive assez souvent que les nouveaux immigrants vivent dans des familles élargies. Chez les natifs du Canada qui vivent avec une personne apparentée ou plus, seulement six pour cent font partie d'une famille élargie. Cette proportion est double chez les nouveaux immigrants : 12 pour 100 dans le cas des plus récents et dix pour cent dans le cas des personnes ayant immigré pendant les années 1980.

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Victoria, 1996

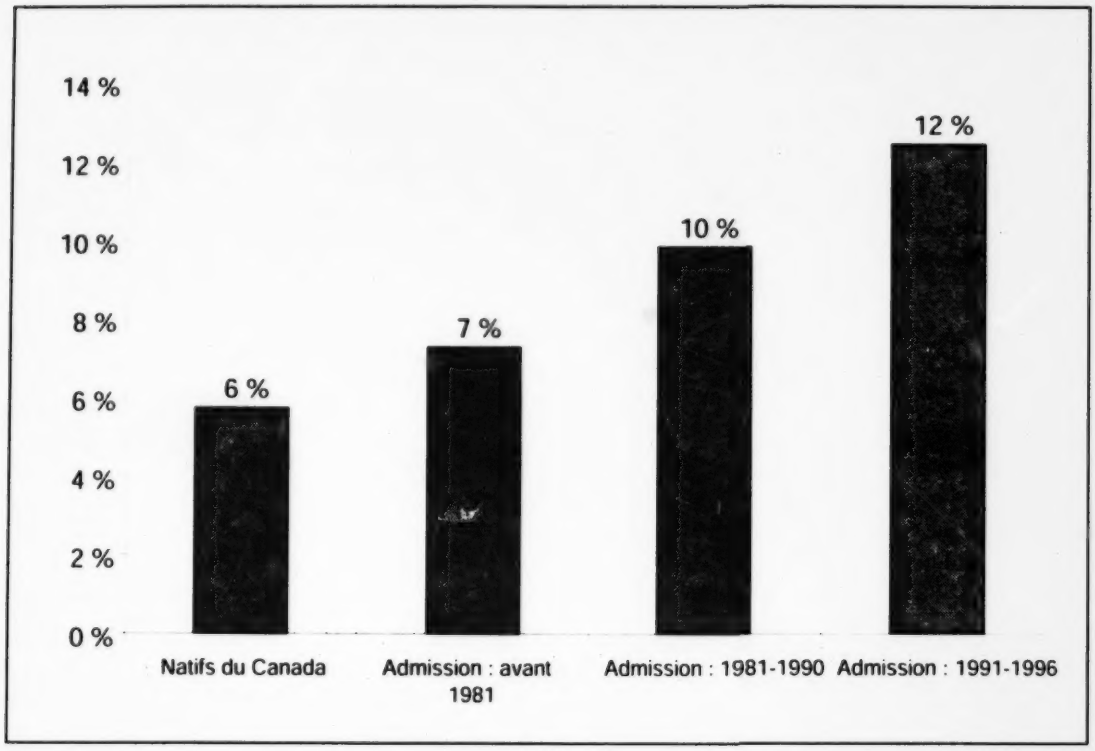

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Un tout nouvel immigrant de 45 ans et plus sur sept (14 pour 100) vit dans une famille élargie, contre cinq pour cent des natifs du Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. On peut en déduire qu'un bon nombre de ces personnes âgées sont des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant les ayant précédés au Canada.

Tableau C.2 Personnes faisant partie de familles nucléaires et de familles élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	91 %	88 %	86 %
% dans familles élargies	6 %	7 %	10 %	12 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	S. O.	91 %	90 %
% dans familles élargies	6 %	S. O.	9 %	10 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	91 %	92 %	91 %	80 %
% dans familles élargies	6 %	5 %	7 %	16 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	90 %	89 %	88 %
% dans familles élargies	6 %	9 %	10 %	11 %
45 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	91 %	86 %	84 %
% dans familles élargies	5 %	7 %	11 %	14 %

Familles

6000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Victoria

" Famille de nouveaux immigrants "

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression " famille de nouveaux immigrants " désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lorsqu'elles sont arrivées au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

" Famille d'origine canadienne "

Par " famille d'origine canadienne ", on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

" Âge de la famille "

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Victoria comptait 14 200 immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996. La grande majorité de ces immigrants – 11 900, ou 84 pour 100, – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque tous ces nouveaux venus vivaient dans 6040 familles de nouveaux immigrants, c.-à-d. au sein desquelles un conjoint, les deux conjoints ou le parent seul étaient de nouveaux immigrants. À Victoria, moins d'une famille sur douze (sept pour cent) est composée de nouveaux immigrants (données non illustrées dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (92 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre; huit pour cent sont des familles monoparentales. La situation des familles d'origine canadienne est légèrement différente : 17 pour 100 d'entre elles sont des familles monoparentales; 83 pour 100 sont constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate les écarts les plus marqués parmi les jeunes familles. La proportion des familles monoparentales baisse avec l'âge chez les familles d'origine canadienne, tandis qu'elle ne varie guère chez les familles de nouveaux immigrants.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	83 %	92 %
Parents seuls	17 %	8 %
Total	54 260	6 040
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	78 %	92 %
Parents seuls	22 %	8 %
Total	25 260	3 400
45 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	88 %	94 %
Parents seuls	12 %	6 %
Total	27 510	2 500

Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance à avoir des enfants à la maison

Il existe une différence notable entre les nouveaux immigrants et les natifs du Canada : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Presque deux familles de nouveaux immigrants sur trois (63 pour 100) ont à la maison au moins un enfant de tout âge jamais marié. Par comparaison, plus de la moitié des familles d'origine canadienne (56 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate que cette différence semble attribuable aux familles plus âgées. Parmi les jeunes familles, 72 pour 100 des nouveaux immigrants ont des enfants à la maison, par rapport à 74 pour 100 des natifs du Canada. Les familles plus âgées affichent des écarts plus prononcés : la moitié des familles de nouveaux immigrants (52 pour 100) ont des enfants à la maison, contre deux familles d'origine canadienne sur cinq (41 pour 100).

La proportion élevée des familles de nouveaux immigrants âgés ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants plus âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Victoria, 1996

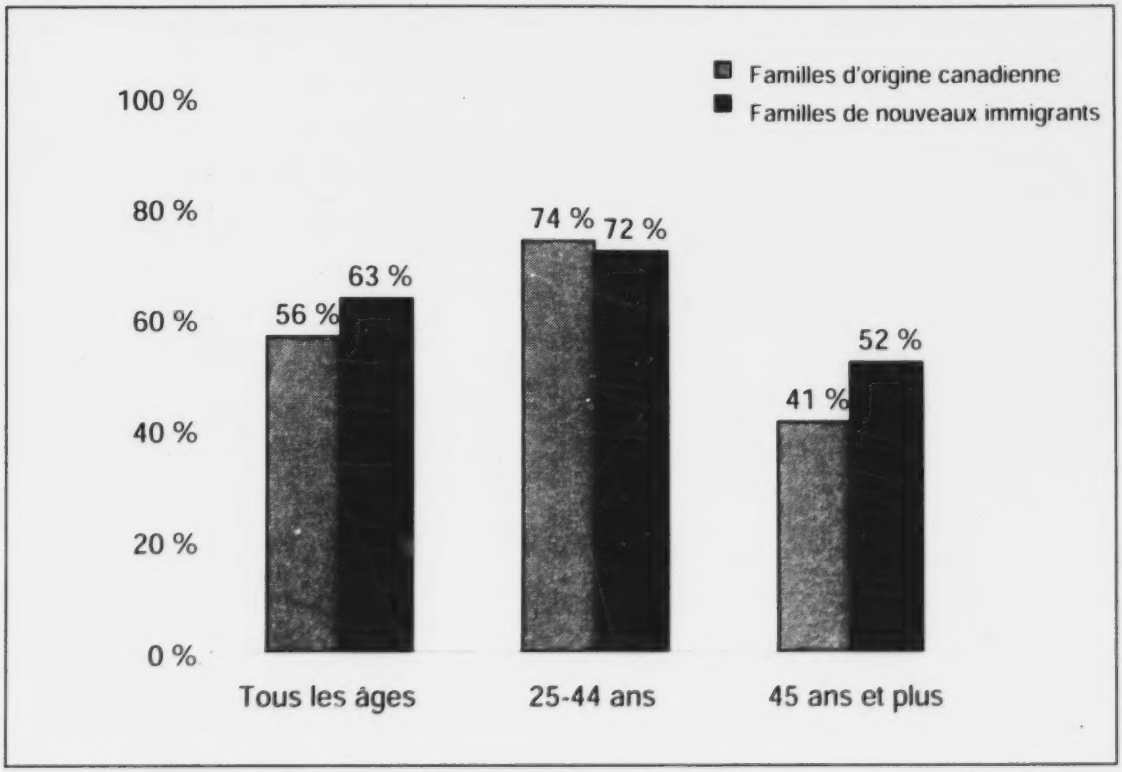

Il est plus fréquent que deux enfants ou plus vivent à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de l'ensemble des familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants sont légèrement plus nombreuses à avoir au-delà d'un enfant à la maison que les familles avec enfants d'origine canadienne. Quarante-six pour cent des familles de nouveaux immigrants avec enfants en comptent deux, et 16 pour 100, trois ou plus; chez les familles d'origine canadienne, ces proportions sont respectivement de 41 pour 100 et de 13 pour 100.

Les jeunes familles de nouveaux immigrants et celles d'origine canadienne comptent presque le même nombre d'enfants. Cependant, la moitié (49 pour 100) des familles de nouveaux immigrants dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a plus de 45 ans ont deux enfants; c'est le cas du tiers des familles d'origine canadienne (35 pour 100). Le pourcentage des familles de ce groupe d'âge ayant trois enfants ou plus à la maison est aussi plus élevé chez les nouveaux immigrants

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille, région métropolitaine de Victoria – 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	46 %	38 %
Deux enfants	41 %	46 %
Trois enfants ou plus	13 %	16 %
25-44 ans		
Un enfant	39 %	37 %
Deux enfants	45 %	46 %
Trois enfants ou plus	16 %	17 %
45 ans et plus		
Un enfant	55 %	36 %
Deux enfants	35 %	49 %
Trois enfants ou plus	10 %	15 %

La majorité des nouveaux immigrants ont épousé d'autres nouveaux immigrants ou des natifs du Canada

Les deux cinquièmes des 6000 familles de nouveaux immigrants (39 pour 100) sont composées d'une personne ayant récemment immigré mariée ou vivant en union libre avec une personne ayant aussi récemment immigré, avec ou sans enfants. Dans un nombre analogue de cas (38 pour 100), un nouvel immigrant a pris pour conjoint une personne née au Canada. Une autre tranche de 15 pour 100 des familles regroupe un nouvel immigrant qui s'est marié, ou qui vit en union libre, avec une personne arrivée antérieurement, soit avant 1981.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Victoria, 1996

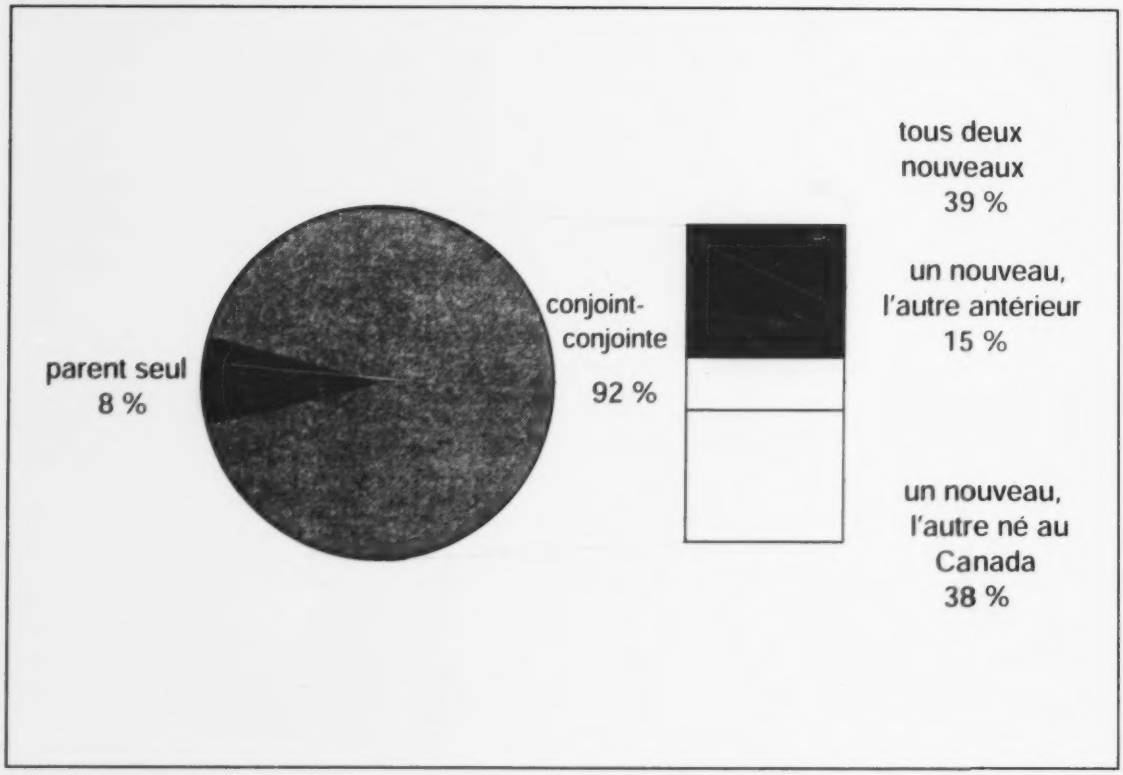

Parmi les familles d'immigrants admis avant 1981, plus de la moitié comptent un immigrant dont le conjoint est né au Canada (53 pour 100, données non illustrées dans la figure C.3). Cette situation est plus fréquente que chez les nouveaux immigrants.

Les unions matrimoniales contractées par les nouveaux immigrants prennent le plus souvent la forme d'un mariage. À peine sept pour cent des couples de nouveaux immigrants vivent en union libre, contre un couple sur sept (15 pour 100) d'origine canadienne.

La faible fréquence des unions de fait est en partie due à la législation de l'immigration, qui ne reconnaît pas ce type d'union. En effet, les partenaires de fait doivent être admis séparément, alors que les personnes mariées peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude envers l'union libre peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	15 %	7 %
15-24 ans	73 %	N. D.
25-44 ans	22 %	7 %
45 ans et plus	7 %	6 %

Ménages

7800 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Victoria

" Ménage de nouveaux immigrants "

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus arrivées entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage de 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'" immigrants des années 1990 uniquement ". S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il est formé d'" immigrants des années 1990 et d'autres personnes ". Par " autres personnes ", on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune admise entre 1991 et 1996.

" Ménage d'origine canadienne "

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

" Ménage d'immigrants antérieurs "

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménage de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménages d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Victoria) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des 15 ans et plus – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	89 300	69 %
Ménages d'immigrants antérieurs	32 000	25 %
Ménages de nouveaux immigrants	7 800	6 %
Immigrants des années 1980	4 660	3,6 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	1 870	1,4 %
Avec natifs du Canada seulement	*960*	*0,7 %*
Avec d'autres immigrants (avec natifs du Canada ou non)	*910*	*0,7 %*
Immigrants des années 1990 seulement	1 240	1,0 %
Total	129 000	100 %

En 1996, on comptait à Victoria 7770 ménages de nouveaux immigrants (c.-à-d. des ménages au sein desquels on comptait au moins un nouvel immigrant de 15 ans ou plus). Ces ménages représentaient six pour cent de l'ensemble des ménages de cette ville.

Deux ménages de nouveaux immigrants sur cinq (3110) comptent au moins une personne admise au cours des années 1990. Quarante pour cent de ces ménages (1240) comprennent exclusivement des immigrants très récents. Les autres ménages de ce type regroupent des nouveaux immigrants vivant avec des personnes admises avant 1991, des natifs du Canada ou les deux (1870 ménages).

Plus des deux tiers des ménages de Victoria (69 pour 100) ne comptent que des personnes nées au pays. Les 25 pour 100 restants comprennent des immigrants admis avant 1981, mais aucun nouvel immigrant. Parmi ces ménages d'immigrants antérieurs, on trouve plus d'une fois sur deux des personnes nées au Canada, souvent des enfants ayant vu le jour après l'immigration des parents.

Les ménages de nouveaux immigrants ont plus tendance à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Les familles peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages comprenant une ou plusieurs familles. C'est le cas de plus de quatre ménages sur cinq constitués de nouveaux immigrants (81 pour 100), mais de trois ménages d'origine canadienne sur cinq (60 pour 100).

Les deux cinquièmes des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart d'entre eux ne comptent qu'une personne vivant seule (33 pour 100 de l'ensemble des ménages). Au sein des ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont relativement rares (13 pour 100).

La plupart des ménages forment une famille nucléaire, c'est-à-dire un couple avec ou sans enfants ou un parent seul vivant avec un enfant ou plus. Les immigrants forment plus souvent que les natifs du Canada des ménages se limitant à la famille nucléaire.

Une proportion appréciable des ménages de nouveaux immigrants regroupent une famille nucléaire entourée d'autres personnes (11 pour 100). Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais beaucoup plus rarement.

De même, les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages regroupant deux familles ou plus. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille d'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages d'immigrants antérieurs et les ménages d'origine canadienne comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	60 %	55 %	4 %	1 %	33 %	7 %	89 300
Immigrants antérieurs	69 %	63 %	6 %	1 %	26 %	4 %	32 000
Nouveaux immigrants	81 %	64 %	11 %	5 %	13 %	6 %	7 800
Annees 1980	78 %	67 %	9 %	2 %	15 %	7 %	4 660
Annees 1990 avec d'autres	94 %	62 %	21 %	11 %	0 %	6 %	1 870
Annees 1990 uniquement	72 %	60 %	6 %	5 %	24 %	4 %	1 240
Ensemble des ménages	63 %	57 %	5 %	1 %	30 %	7 %	129 000

Les nouveaux immigrants tendent à former des ménages de taille importante

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
Ménages	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	83 %	16 %	1 %	2,3
Immigrants antérieurs	81 %	16 %	2 %	2,4
Nouveaux immigrants	62 %	32 %	7 %	3,2
Années 1980	*63 %*	*32 %*	*5 %*	*3,0*
Années 1990 avec d'autres	*54 %*	*34 %*	*12 %*	*3,7*
Années 1990 uniquement	*67 %*	*26 %*	*7 %*	*2,9*
Total des ménages	81 %	17 %	2 %	2,4

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

Les ménages de nouveaux arrivants tendent à compter un plus grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Environ trois ménages de nouveaux immigrants sur cinq (62 pour 100) comprennent une à trois personnes, contre plus de quatre ménages sur cinq d'origine canadienne (83 pour 100). On compte donc au-delà de deux fois plus souvent chez les nouveaux immigrants (39 pour 100) que chez les natifs du Canada (17 pour 100) des ménages formés de quatre individus ou plus.

Chez les nouveaux immigrants, la plupart des ménages de taille importante comptent quatre ou cinq individus. Les ménages regroupant des immigrants très récents et d'autres Canadiens sont plus susceptibles que les autres ménages d'être de très grande taille. Un de ces ménages sur huit (12 pour 100) est composé de six personnes ou plus. La proportion des ménages de très grande taille chez les natifs du Canada est d'à peine un pour cent.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	36 %	19 %
Admises avant 1981	28 %	19 %
Admises entre 1981 et 1990	47 %	17 %
Admises entre 1991 et 1996	51 %	12 %
Hommes		
Nés au Canada	29 %	13 %
Admis avant 1981	27 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	37 %	10 %
Admis entre 1991 et 1996	45 %	10 %

La part des 15 ans et plus qui déclarent consacrer du temps sans rémunération aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Par contre, la proportion des personnes qui consacrent régulièrement du temps à s'occuper de personnes âgées est plus faible chez les nouveaux immigrants.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées que les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Taux d'activité semblable chez les hommes

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	72 %	84 %	69 %	77 %	62 260
Admises avant 1981	76 %	84 %	65 %	71 %	9 930
Admises entre 1981 et 1996	54 %	76 %	58 %	68 %	4 110
Hommes					
Nés au Canada	72 %	92 %	80 %	84 %	65 730
Admis avant 1981	74 %	95 %	81 %	85 %	11 360
Admis entre 1981 et 1996	59 %	91 %	78 %	82 %	4 030

	Taux d'activité		Population active	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-64 ans				
Admis entre 1981 et 1990	70 %	83 %	2 390	2 330
Admis entre 1991 et 1996	66 %	80 %	1 720	1 700

Les nouveaux immigrants de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans ont un taux d'activité très semblable à celui des natifs du Canada. Si le taux d'activité des nouvelles immigrantes est inférieur à celui des Canadiennes d'origine, il augmente avec les années.

Le taux d'activité global des hommes ayant immigré entre 1991 et 1996 n'est que légèrement inférieur à celui des hommes admis pendant les années 1980 et avant. Il semble donc que les hommes s'adaptent presque immédiatement au marché du travail.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996

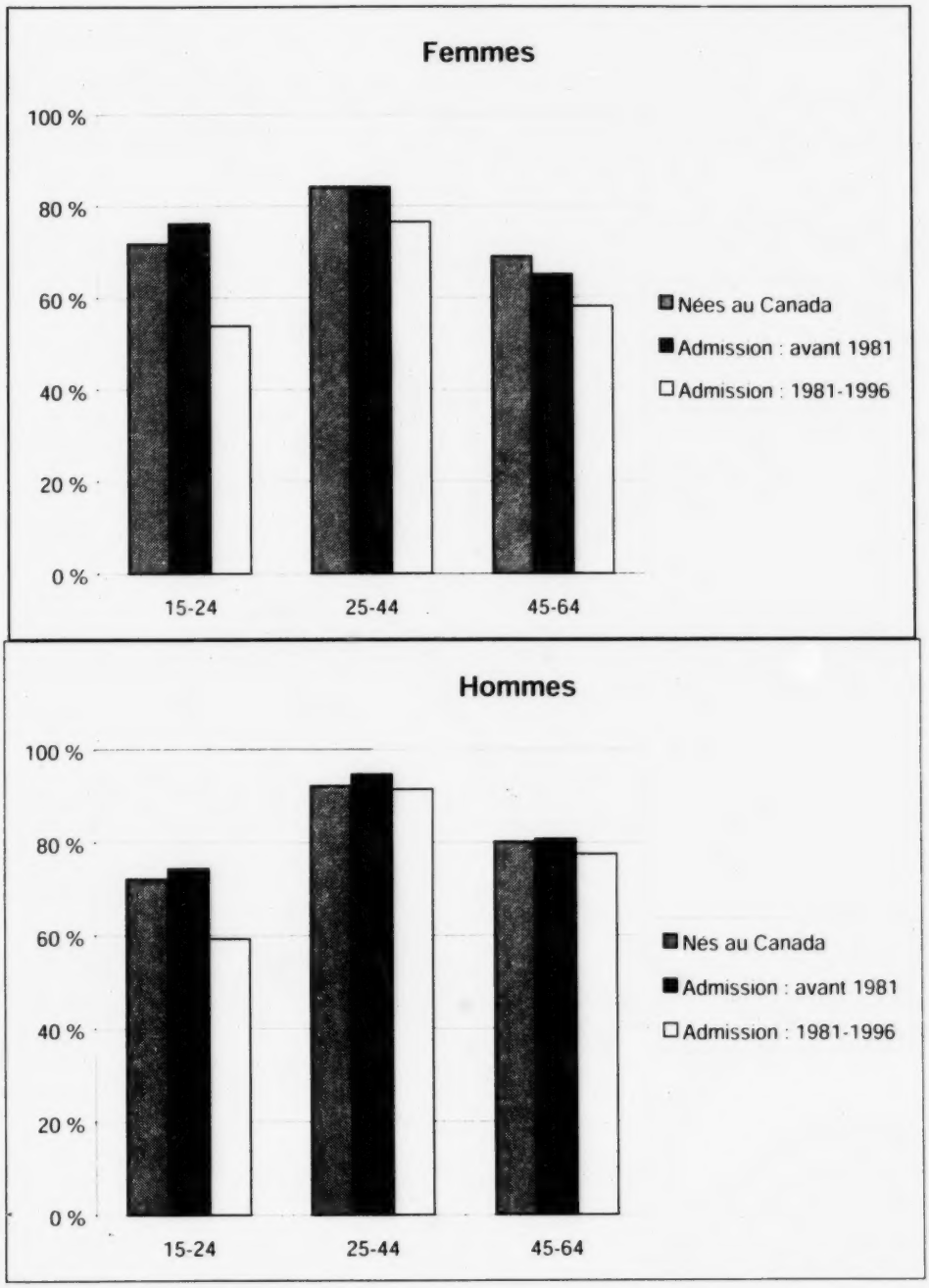

Processus d'adaptation analogue pour les divers niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux de scolarité. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Grade ou diplôme d'études postsecondaires	Total
Femmes				
Nees au Canada	58 %	80 %	84 %	77 %
Admises avant 1981	52 %	76 %	76 %	71 %
Admises entre 1981 et 1996	52 %	68 %	76 %	68 %
Hommes				
Nes au Canada	70 %	88 %	90 %	84 %
Admis avant 1981	77 %	86 %	87 %	85 %
Admis entre 1981 et 1996	66 %	77 %	89 %	82 %
	Femmes	Hommes		
Tous les niveaux de scolarité				
Admis entre 1981 et 1990	70 %	83 %		
Admis entre 1991 et 1996	66 %	80 %		

Lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux immigrants.

À scolarité égale, les nouveaux immigrants ont un taux d'activité inférieur à celui des natifs du Canada. Par exemple, les nouvelles immigrantes qui possèdent un diplôme d'études secondaires affichent un taux d'activité de 68 pour 100, alors que ce taux est de 80 pour 100 chez les femmes nées au Canada. Cet écart de 12 points est à peu près le même chez les hommes possédant la même scolarité. Parmi les titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, on constate un écart plus prononcé chez les femmes que chez les hommes, lorsqu'on compare les nouveaux immigrants aux natifs du Canada.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des personnes nées au Canada, mais des écarts subsistent, surtout chez les femmes.

Figure D.2 : Taux d'activité des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996

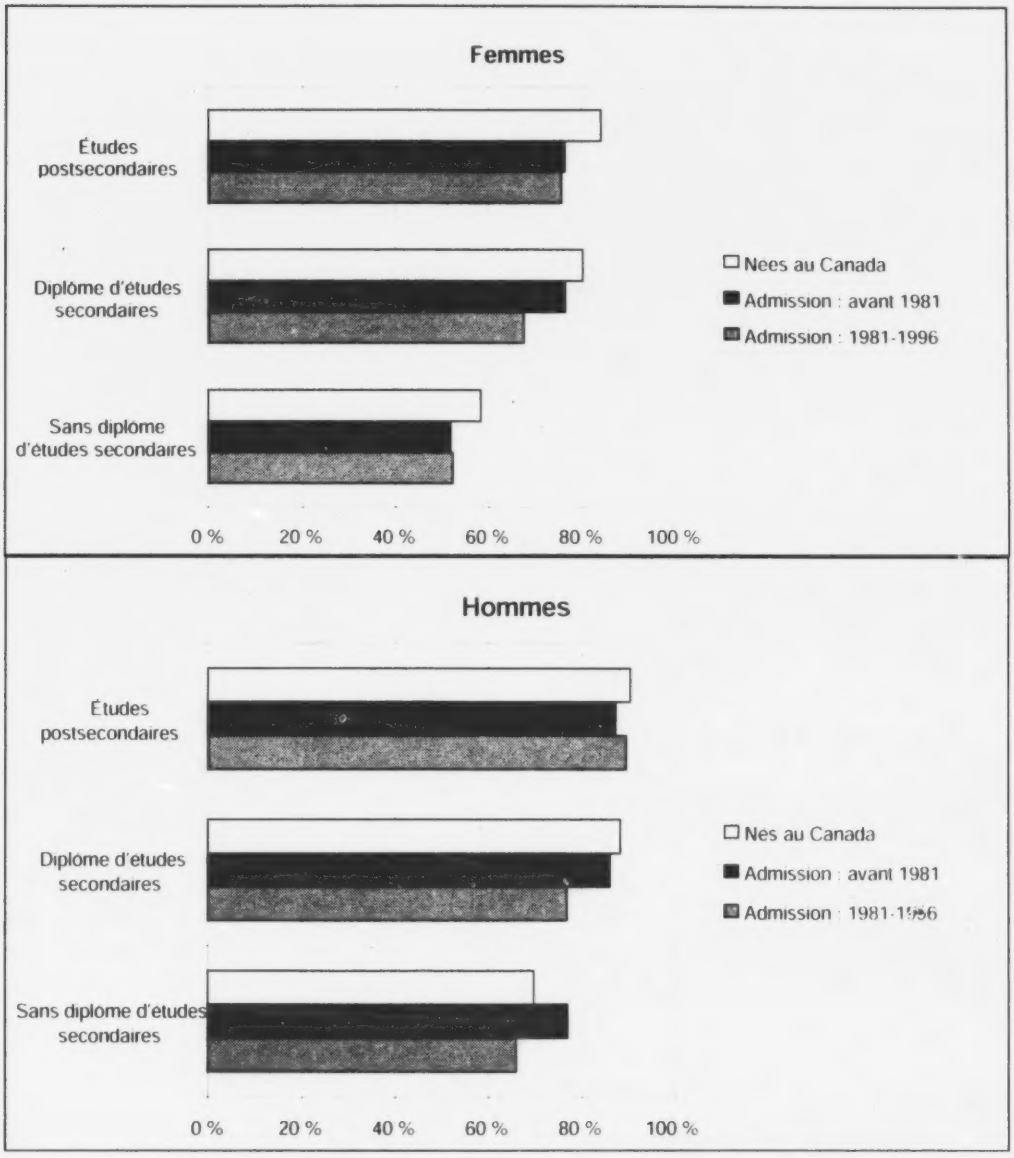

Figure D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des nouveaux immigrants de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996

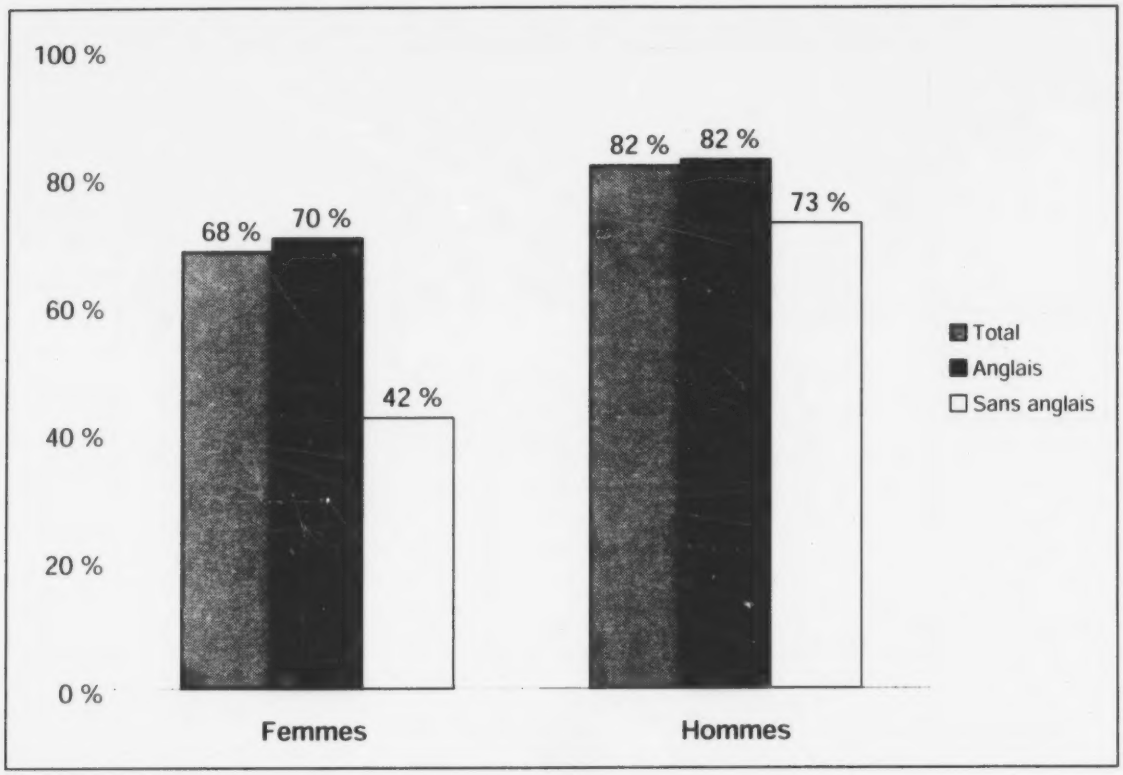

La plupart des immigrants peuvent parler anglais ou français lorsqu'ils immigrent au Canada. Lors du recensement de 1996, la grande majorité des hommes (95 pour 100) et des femmes (92 pour 100) de 15 à 64 ans admis entre 1981 et 1996 et qui se sont établis à Victoria parlaient anglais (chiffres non indiqués dans la figure D.3). Les femmes qui ne connaissent pas cette langue ne sont pas aussi actives, tant s'en faut, sur le marché du travail. L'étroite corrélation existant entre la connaissance de l'anglais et le comportement sur le marché du travail n'est guère étonnante. Chez les hommes, en fait, les différences sont plutôt minimes.

Les nouveaux immigrants présenteraient un taux d'activité moins faible s'ils maîtrisaient tous l'anglais, comme le montre l'écart entre la deuxième et la première colonne du graphique. En effet, l'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité de deux pour cent chez les femmes (68 pour 100 par rapport à 70 pour 100) et de moins d'un pour cent dans le cas des hommes. C'est donc dire que l'ignorance de l'anglais explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les personnes nées au Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlaient pas l'anglais lors de leur arrivée l'ont appris par la suite. Aussi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

Le chômage : un phénomène un peu plus fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant chacun de ces facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau donné.

Tableau D.3 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	N^bre de chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	14 %	6 %	5 %	7 %	4 540
Admises avant 1981	N. D.	5 %	5 %	5 %	530
Admises entre 1981 et 1996	20 %	10 %	7 %	11 %	450
Hommes					
Nés au Canada	14 %	8 %	6 %	9 %	5 650
Admis avant 1981	N. D.	7 %	5 %	6 %	700
Admis entre 1981 et 1996	15 %	9 %	9 %	10 %	410

	Taux de chômage		N^bre de chômeurs	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
15-64 ans				
Admis entre 1981 et 1990	10 %	11 %	240	270
Admis entre 1991 et 1996	13 %	9 %	220	150

Les immigrants qui sont au pays depuis quelques années sont plus nombreux à connaître le chômage que ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps, mais ce phénomène se présente avec moins d'acuité à Victoria, surtout dans le cas des hommes. Par exemple, les hommes admis après 1981 ont enregistré des taux de chômage supérieurs de un à trois pour cent à ceux des natifs du Canada, suivant leur groupe d'âge, tandis que les femmes ont présenté des écarts allant de deux à six pour cent.

À Victoria, le chômage ne frappe pas les nouveaux immigrants comme dans les autres villes canadiennes. Dans les trois villes connaissant l'immigration la plus forte, les tout nouveaux immigrants sont deux fois plus souvent au chômage que les natifs du Canada.

Tableau D.4 : Taux de chômage des 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité – région métropolitaine de Victoria, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires	Diplôme d'études secondaires	Grade ou diplôme d'études postsecondaires	Total
Femmes				
Nées au Canada	10 %	9 %	5 %	7 %
Admises avant 1981	11 %	5 %	4 %	5 %
Admises entre 1981 et 1996	16 %	12 %	9 %	11 %
Hommes				
Nés au Canada	14 %	9 %	6 %	9 %
Admis avant 1981	11 %	8 %	5 %	6 %
Admis entre 1981 et 1996	15 %	16 %	8 %	10 %
	Femmes	Hommes		
Tous les niveaux de scolarité				
Admis entre 1981 et 1990	10 %	11 %		
Admis entre 1991 et 1996	13 %	9 %		

Pour tous les niveaux de scolarité, les taux de chômage des nouveaux immigrants sont supérieurs à ceux des natifs du Canada : de trois à six pour cent, dans le cas des femmes, et de un à sept pour cent, dans le cas des hommes. Dans l'ensemble, les femmes ayant immigré récemment sont un peu plus souvent au chômage que les hommes nouvellement arrivés.

La part des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.5 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	62 %	79 %	66 %	71 %	57 730
Admises avant 1981	66 %	80 %	62 %	68 %	9 400
Admises entre 1981 et 1990	50 %	71 %	52 %	63 %	2 150
Admises entre 1991 et 1996	38 %	65 %	54 %	57 %	1 510
Hommes					
Nés au Canada	62 %	85 %	75 %	77 %	60 080
Admis avant 1981	68 %	88 %	76 %	80 %	10 660
Admis entre 1981 et 1990	45 %	85 %	73 %	73 %	2 070
Admis entre 1991 et 1996	58 %	80 %	69 %	73 %	1 550

Plus de la moitié des femmes (57 pour 100) et presque les trois quarts des hommes (73 pour 100) d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 sont occupés. La proportion des femmes occupées est plus forte chez celles qui sont arrivées pendant les années 1980 qu'entre 1991 et 1996, ce qui montre qu'elles passent par une période d'adaptation. Quant aux hommes, ceux qui ont été admis dans les années 1990 présentent le même taux d'emploi que ceux qui sont arrivés dans les années 1980, mais cette situation tient au fait que les hommes de plus de 25 ans se sont adaptés progressivement tandis que l'inverse s'est produit dans le cas des jeunes hommes. À Victoria, les hommes de plus de 25 ans nouvellement admis s'adaptent rapidement au marché du travail.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les tout nouveaux immigrants travaillent plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants dont l'arrivée est très récente.

La proportion des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des personnes arrivées avant les années 1980 fait que l'on retrouve peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux du travail à temps partiel.

Tableau D.6 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	57 %	31 %	29 %	36 %
Admises avant 1981	57 %	29 %	31 %	31 %
Admises entre 1981 et 1990	56 %	34 %	29 %	37 %
Admises entre 1991 et 1994	66 %	35 %	36 %	40 %
Hommes				
Nés au Canada	49 %	11 %	11 %	18 %
Admis avant 1981	39 %	9 %	12 %	12 %
Admis entre 1981 et 1990	49 %	12 %	10 %	17 %
Admis entre 1991 et 1994	57 %	14 %	18 %	20 %

Chez les natifs du Canada, la proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie dans une large mesure selon l'âge et le sexe. La moitié environ des jeunes adultes occupés travaillent à temps partiel, principalement parce que nombre d'entre eux fréquentent aussi un établissement scolaire. Sur dix femmes occupées de 25 à 64 ans, trois environ travaillent à temps partiel; c'est le cas de 11 pour 100 des hommes.

Le travail à temps partiel est aussi répandu chez les immigrants admis dans les années 1980 que chez les natifs du Canada. Cependant, les immigrants qui sont arrivés dans les années 1990 sont en proportion plus nombreux à travailler à temps partiel que les natifs du Canada ou que ceux qui se trouvent au pays depuis plus longtemps, et cela quel que soit le groupe d'âge. Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de tremplin pour entrer sur le marché du travail.

Beaucoup de nouveaux immigrants dans les ventes et services

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.7 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	25 %	2 %	35 %	23 %	1 %	14 %	47 160
Admises avant 1981	27 %	2 %	29 %	26 %	1 %	15 %	9 090
Admises entre 1981 et 1990	39 %	4 %	23 %	18 %	2 %	13 %	1 900
Admises entre 1991 et 1996	44 %	5 %	16 %	22 %	2 %	11 %	1 310
Hommes							
Nés au Canada	22 %	6 %	11 %	25 %	22 %	14 %	49 490
Admis avant 1981	20 %	6 %	9 %	29 %	20 %	17 %	10 330
Admis entre 1981 et 1990	26 %	8 %	7 %	28 %	15 %	16 %	1 800
Admis entre 1991 et 1996	35 %	7 %	9 %	22 %	13 %	14 %	1 320

Les immigrants occupés travaillent beaucoup plus souvent que les natifs du Canada dans les ventes et services, surtout s'ils sont arrivés au pays pendant les années 1990. Plus de deux sur cinq (44 pour 100) des immigrantes occupées qui se trouvaient au pays depuis cinq ans ou moins travaillaient dans les ventes et services, comparativement au quart (25 pour 100) des femmes nées au Canada. De même, plus du tiers (35 pour 100) des hommes admis très récemment occupaient des emplois dans ce domaine, contre moins du quart (22 pour 100) des hommes nés au Canada.

Par contre, les nouveaux immigrants ne se rencontrent pas en grand nombre dans l'administration, domaine populaire auprès des Canadiens. Dans les métiers et le transport, les hommes récemment admis sont aussi proportionnellement peu nombreux. Les immigrants sont représentés dans des proportions égales dans la santé, les sciences, la gestion et les sciences sociales.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants ainsi que leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'adapter à la vie économique. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services que dans les autres secteurs.

Figure D.4 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

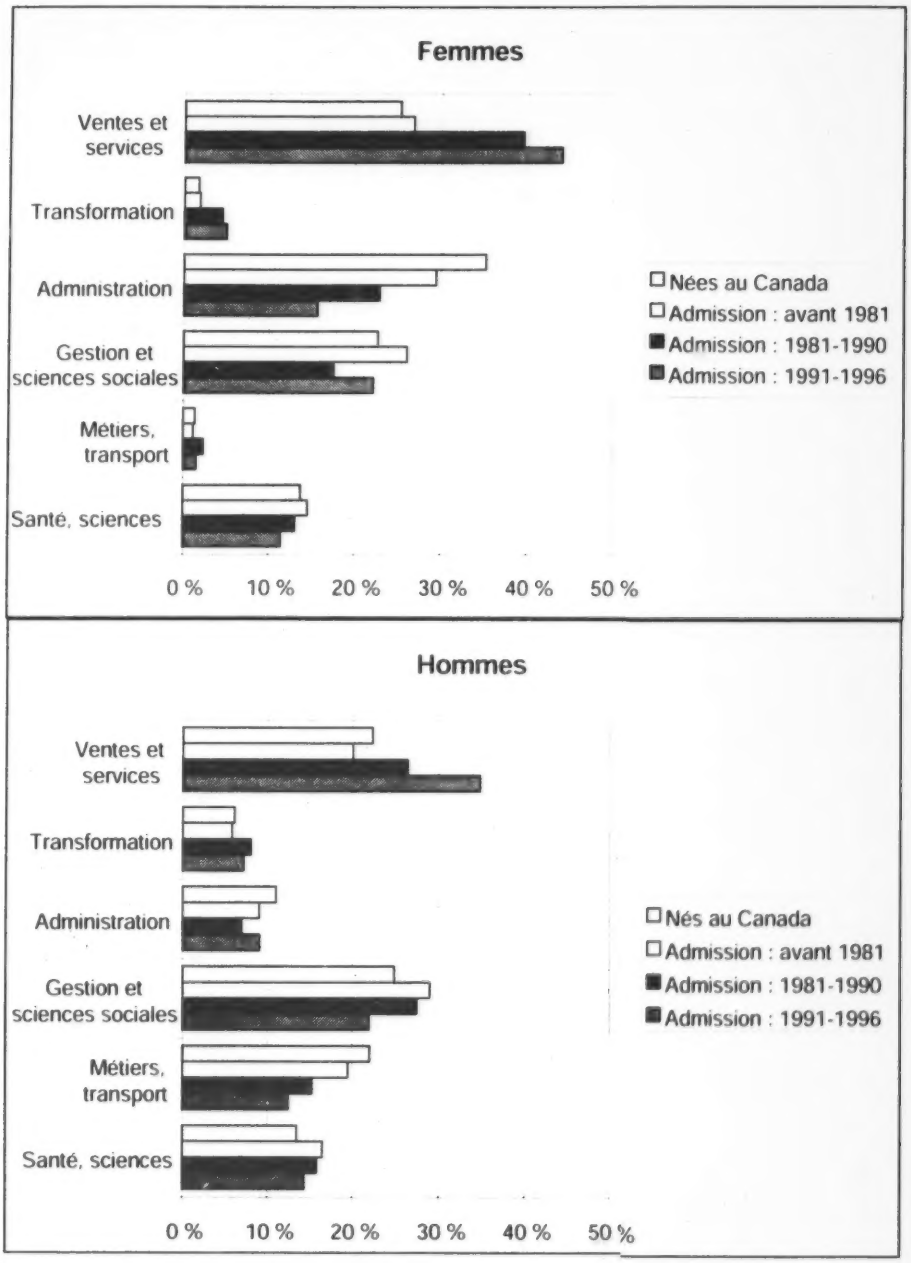

Trois tout nouveaux immigrants sur dix dans l'accueil et les autres services

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la région métropolitaine de Victoria, une forte proportion des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans travaillent dans l'accueil et les autres services. Par contre, par rapport aux personnes nées au Canada, ils sont en proportion peu nombreux dans la construction et le transport. De même, bien que le tiers des toutes nouvelles immigrantes travaillent dans le secteur public (35 pour 100), elles y sont moins présentes que les femmes nées au Canada (52 pour 100). La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche davantage de ce qu'elle est chez les natifs du Canada.

Tableau D.8 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	4 %	5 %	12 %	13 %	52 %	13 %
Admises avant 1981	4 %	3 %	12 %	13 %	52 %	15 %
Admises entre 1981 et 1990	3 %	2 %	12 %	12 %	43 %	29 %
Admises entre 1991 et 1996	6 %	1 %	14 %	13 %	35 %	32 %
Hommes						
Nés au Canada	10 %	20 %	14 %	12 %	33 %	11 %
Admis avant 1981	9 %	17 %	14 %	13 %	34 %	12 %
Admis entre 1981 et 1990	9 %	10 %	19 %	14 %	28 %	19 %
Admis entre 1991 et 1996	8 %	10 %	16 %	17 %	21 %	27 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Victoria – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se retrouvent davantage dans le commerce, l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et les deux cinquièmes des natifs du Canada de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées dans le tableau D.8). En revanche, les services aux entreprises et le secteur public emploient chacun une proportion plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes nés au Canada. Par conséquent, le secteur de l'accueil et des autres services constitue une source d'emploi majeure pour les nouveaux immigrants et les jeunes originaires du Canada. Le commerce de gros et de détail, quant à lui, emploie beaucoup moins de nouveaux immigrants que de jeunes Canadiens.

Figure D.5 : Emploi des 25 à 64 ans, selon l'industrie – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

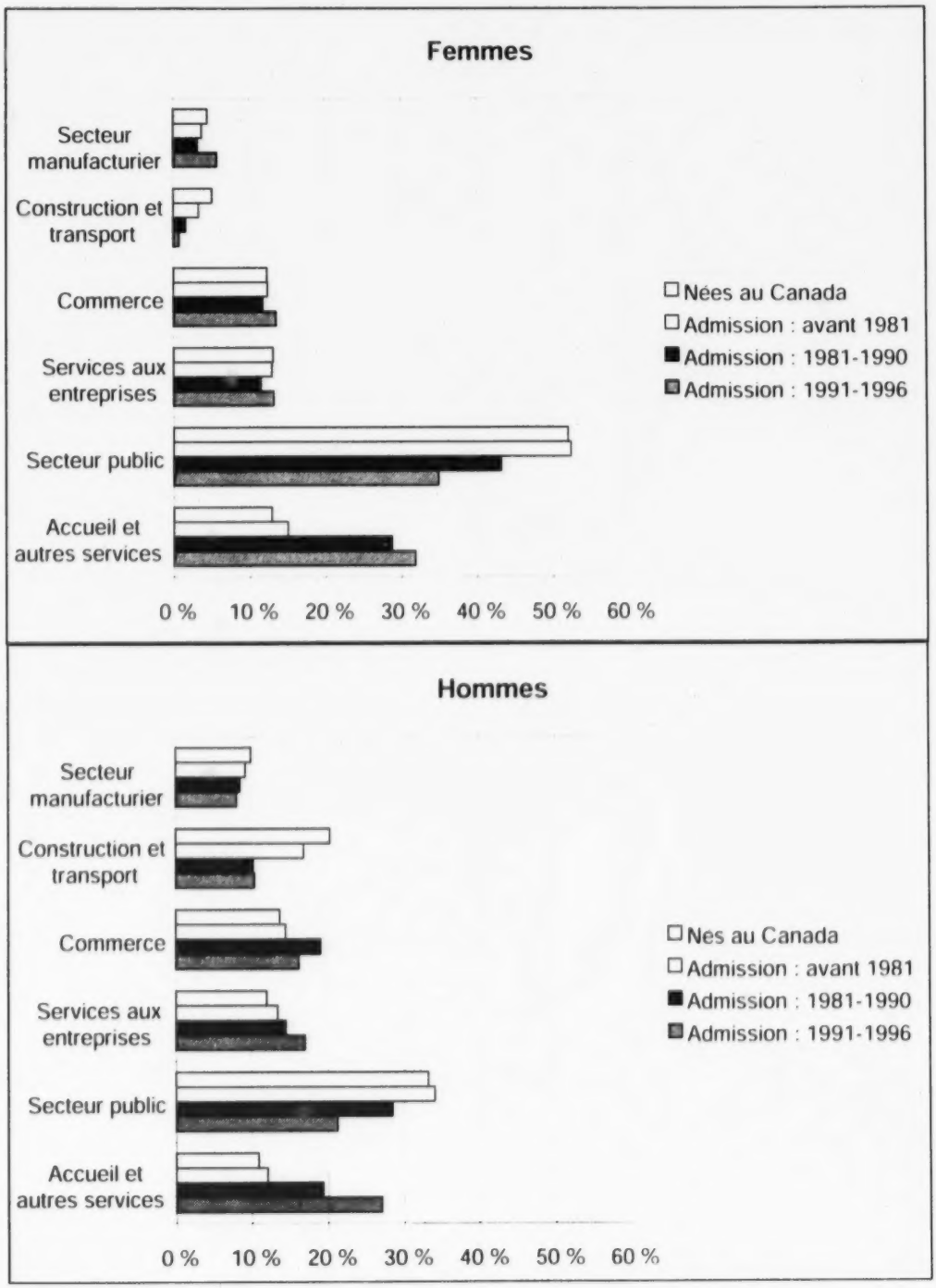

Les nouvelles immigrantes occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.9 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans –région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nees au Canada	7 %	38 %	25 %	30 %
Admises avant 1981	9 %	34 %	24 %	33 %
Admises entre 1981 et 1990	20 %	35 %	22 %	23 %
Admises entre 1991 et 1996	21 %	34 %	20 %	26 %
Hommes				
Nes au Canada	10 %	26 %	32 %	32 %
Admis avant 1981	7 %	18 %	35 %	40 %
Admis entre 1981 et 1990	12 %	21 %	28 %	38 %
Admis entre 1991 et 1996	16 %	18 %	34 %	32 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent à peu près le même niveau de compétence que ceux des personnes nées au Canada, dans le cas des hommes, mais plus faible dans le cas des femmes. Presque le tiers des emplois occupés par les hommes d'origine canadienne et les hommes arrivés très récemment (32 pour 100) exigent le niveau de compétence le plus élevé, soit des études universitaires. Du côté des femmes, trois emplois sur dix (30 pour 100) occupés par des Canadiennes d'origine nécessitent des études universitaires, comparativement à 26 pour 100 chez les immigrantes admises après 1990. À peu près le cinquième des emplois des tout nouveaux immigrants (21 pour 100 des femmes et 16 pour 100 des hommes) exigent le niveau de compétence le plus bas, proportion beaucoup plus forte que pour les natifs du Canada, surtout dans le cas des femmes.

Les emplois occupés par les immigrantes arrivées avant 1981 exigent un niveau de compétence analogue à ceux des femmes nées au Canada, mais pour les hommes, ce niveau est plus élevé. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants s'améliore à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.6 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

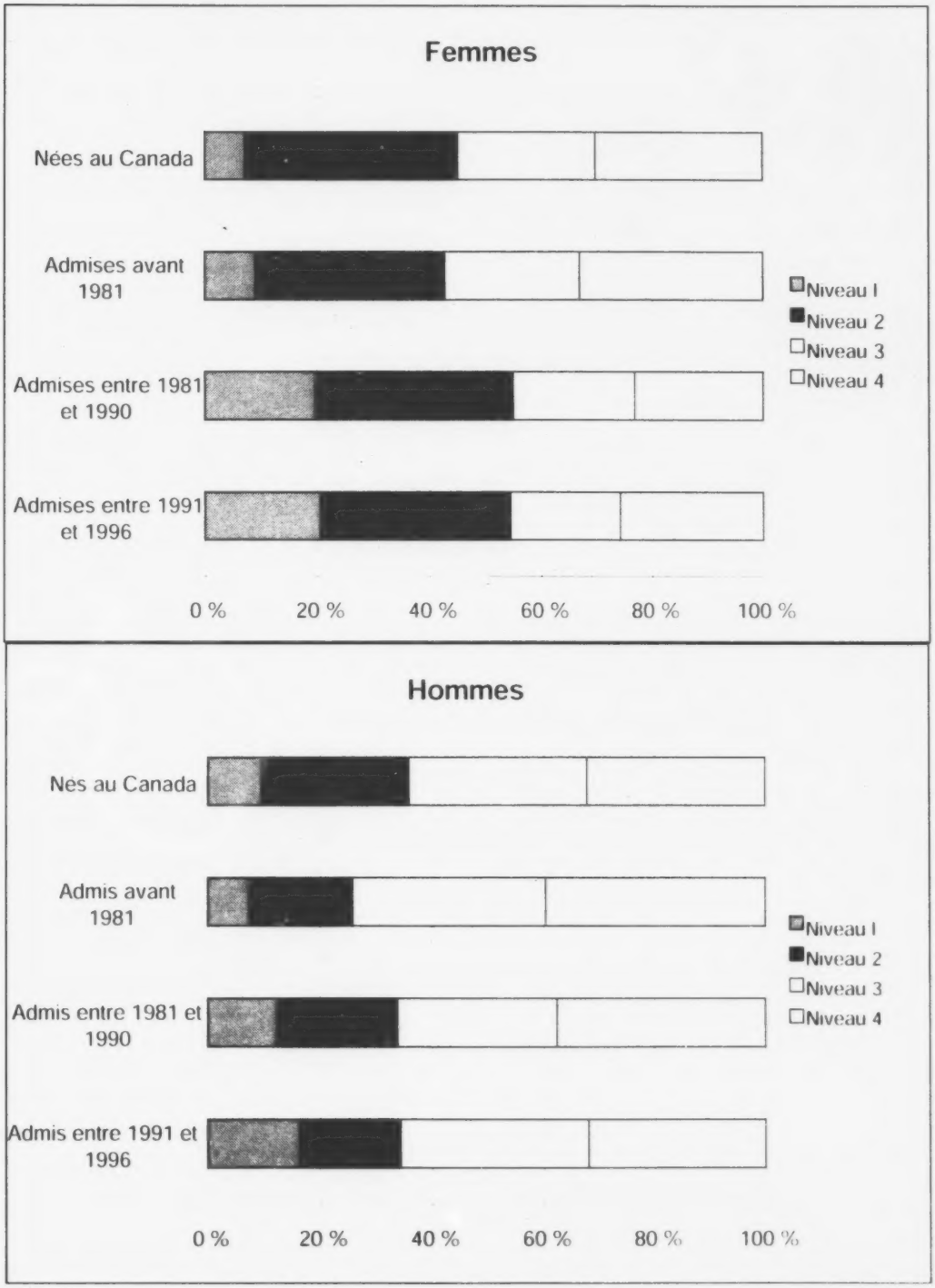

L'instruction des nouvelles immigrantes n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les personnes nées au Canada. Dans le tableau D.10, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.9.

Tableau D.10 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nees au Canada	2 %	19 %	16 %	63 %
Admises avant 1981	1 %	16 %	16 %	67 %
Admises entre 1981 et 1996	5 %	24 %	18 %	52 %
Hommes				
Nes au Canada	3 %	10 %	15 %	72 %
Admis avant 1981	2 %	8 %	14 %	76 %
Admis entre 1981 et 1996	5 %	12 %	15 %	68 %

Les emplois des nouvelles immigrantes titulaires d'un grade universitaire n'exigent pas le même niveau de compétence que les emplois des femmes nées au Canada qui possèdent les mêmes acquis scolaires; ceux des hommes demandent des niveaux de compétence à peu près équivalents. Chez les Canadiennes d'origine, presque les deux tiers (63 pour 100) des diplômées universitaires occupées ont un emploi exigeant un grade universitaire. C'est toutefois le cas de la moitié seulement (52 pour 100) des femmes occupées ayant immigré après 1980. Presque les trois quarts (72 pour 100) des hommes nés au Canada titulaires d'un grade universitaire occupent un emploi exigeant ce niveau de scolarité. Cette proportion est légèrement inférieure (68 pour 100) chez les nouveaux immigrants de sexe masculin.

Figure D.7 : Proportion des travailleurs munis d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Victoria, 1996

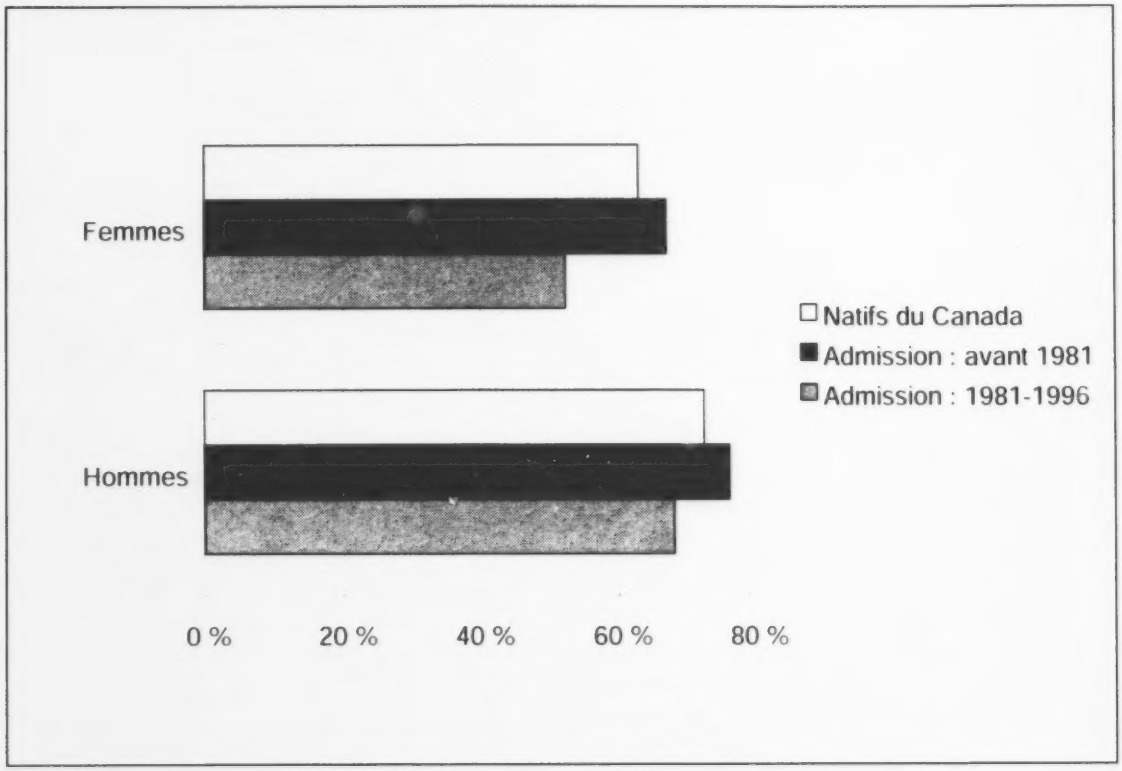

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Proportions semblables tirant un revenu d'un emploi

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux.

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Victoria, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nees au Canada	5 %	65 %	41 %	61 %	100 410
Admises avant 1981	3 %	47 %	54 %	70 %	23 290
Admises entre 1981 et 1990	9 %	62 %	34 %	56 %	4 040
Admises entre 1991 et 1994	13 %	66 %	22 %	53 %	2 130
Hommes					
Nes au Canada	3 %	75 %	35 %	70 %	91 430
Admis avant 1981	0 %	62 %	51 %	77 %	20 280
Admis entre 1981 et 1990	7 %	74 %	29 %	71 %	3 270
Admis entre 1991 et 1994	6 %	78 %	26 %	75 %	1 710

L'emploi est la source de revenu la plus fréquente des personnes nées au Canada et des nouveaux immigrants. Parmi les natifs du Canada, 65 pour 100 des femmes et 75 pour 100 des hommes ont enregistré des revenus d'emploi en 1995. Ces proportions sont analogues chez les nouveaux immigrants : 62 pour 100 des femmes et 74 pour 100 des hommes admis dans les années 1980 ont tiré des revenus d'un emploi. Si une faible proportion des personnes arrivées avant les années 1980 ont déclaré des revenus de ce type, c'est qu'elles ont tendance à être plus âgées, et que bon nombre d'entre elles sont à la retraite. Le fort pourcentage des nouveaux arrivants affichant un revenu d'emploi montre qu'ils s'adaptent rapidement au marché du travail de Victoria.

La proportion des nouveaux immigrants ayant d'autres revenus de source privée – revenu de placements, prestations versées dans le cadre de régimes de retraite, etc. – est inférieure à la proportion des personnes nées au Canada et des immigrants antérieurs qui bénéficient de pareils revenus. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif des immigrants dont l'arrivée est la plus récente et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

Les nouveaux immigrants sont proportionnellement à peu près aussi nombreux que les personnes nées au Canada, surtout les hommes, à recevoir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. La forte proportion d'immigrants antérieurs bénéficiant de ces transferts s'explique par le fait que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement les prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte pour calculer le " revenu moyen " des personnes ayant un revenu; les personnes qui n'en ont pas déclaré ne sont donc pas entrées dans les calculs. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Victoria, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nees au Canada	22 300 $	68 %	16 %	16 %
Admises avant 1981	23 300 $	52 %	25 %	23 %
Admises entre 1981 et 1990	18 500 $	67 %	20 %	13 %
Admises entre 1991 et 1994	16 900 $	70 %	17 %	13 %
Hommes				
Nes au Canada	32 700 $	73 %	16 %	11 %
Admis avant 1981	36 300 $	64 %	21 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	28 200 $	75 %	16 %	9 %
Admis entre 1991 et 1994	24 500 $	78 %	14 %	8 %

Le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu pour l'année 1995 est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les autres Canadiens. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut aux trois quarts environ, et celui des immigrants arrivés pendant les années 1980, à 83 pour 100 chez les femmes et à 86 pour 100 chez les hommes. Le revenu moyen des immigrants arrivés antérieurement dépasse celui des natifs du Canada. On observe des tendances et des niveaux relatifs similaires chez les deux sexes, le revenu moyen des hommes étant d'environ 50 pour 100 supérieur à celui des femmes. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la proportion plus grande d'entre elles qui travaillent à temps partiel, comme on l'a montré dans la partie D.

Les revenus tirés d'un emploi occupent une place un peu plus importante dans le revenu des hommes récemment admis que dans celui des hommes nés au Canada; l'apport des autres revenus de source privée est semblable. Les transferts gouvernementaux forment, quant à eux, une part un peu plus faible du revenu des nouveaux immigrants.

Le revenu des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein est plus faible

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne globale – région métropolitaine de Victoria, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	33 000 $	99 %
Personnes admises avant 1981	37 400 $	113 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	28 000 $	84 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	23 900 $	72 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé a temps plein	33 200 $	100 %

Les salaires et traitements des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont inférieurs à la moyenne enregistrée pour Victoria, mais ceux qui ont été admis dans les années 1980 présentent un écart plus faible (16 pour 100) que les tout nouveaux immigrants (28 pour 100). Il se peut que cette situation tienne au fait que les emplois occupés exigent des niveaux de compétence différents. De même, le revenu annuel d'une personne donnée varie selon qu'elle a travaillé pendant toute l'année ou non. Il est probable que les nouveaux immigrants soient plus rares que les natifs du Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables. Les immigrants arrivés avant 1981 ont, quant à eux, gagné 13 pour 100 de plus que les natifs du Canada.

Les transferts gouvernementaux forment une part un peu plus importante du revenu, sauf chez les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

" Âge du ménage "
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Victoria, 1995

	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages (15-24 compris)
Part des ménages bénéficiant de transferts				
Ménages d'origine canadienne	86 %	77 %	100 %	87 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	83 %	78 %	100 %	88 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	88 %	84 %	98 %	88 %
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire				
Ménages d'origine canadienne	4 200 $	5 000 $	15 200 $	7 400 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	4 700 $	4 900 $	15 800 $	10 000 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	4 600 $	5 200 $	10 800 $	5 700 $
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages				
Ménages d'origine canadienne	8 %	6 %	37 %	13 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	7 %	6 %	37 %	16 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	8 %	7 %	22 %	10 %

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comprenant des personnes de 65 ans et plus ont reçu des prestations : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément du revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et de la Régie des rentes du Québec. Toutefois, environ quatre ménages sur cinq sans personnes âgées ont tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisations des accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants, ou autres programmes.

Les ménages de nouveaux immigrants, sauf ceux formés de personnes âgées, ont reçu un peu plus souvent que les autres un transfert gouvernemental. C'est que ces ménages avaient probablement davantage besoin de l'aide du gouvernement pendant les premières années ayant suivi leur arrivée au Canada, période où bon nombre d'entre eux ne participaient pas encore pleinement à la vie économique. Par ailleurs, comme les ménages de nouveaux immigrants comptent un assez grand

nombre de personnes, ils sont plus susceptibles de recevoir des paiements de transfert élevés, soit parce qu'un plus grand nombre de leurs membres ont droit à des prestations, telles les prestations d'assurance-chômage, soit parce que leurs besoins sont plus grands. Par contre, les ménages de nouveaux immigrants n'auraient pas été au pays suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations considérables dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Le montant moyen de la prestation varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Les ménages comprenant des personnes âgées nées au Canada et ceux comptant des personnes âgées admises avant 1981 ont reçu en moyenne une somme d'environ 15 500 $. Les ménages composés de personnes âgées ayant récemment immigré ont reçu beaucoup moins en moyenne que les ménages comprenant des personnes âgées natives du Canada.

Les autres ménages ont obtenu des sommes allant de 4200 $ à 5200 $. Les ménages formés de nouveaux immigrants de 25 à 64 ans avaient plus tendance à bénéficier de transferts gouvernementaux, et ils ont aussi reçu des sommes moyennes plus élevées que les ménages d'origine canadienne.

Chez les ménages formés de personnes âgées, les transferts gouvernementaux occupent une place beaucoup moins importante dans le revenu des nouveaux immigrants (22 pour 100) que dans celui des natifs du Canada (37 pour 100). Ils représentent un pourcentage analogue du revenu des ménages plus jeunes (six à huit pour cent).

La répartition du revenu

Après un séjour prolongé, une forte proportion des nouveaux immigrants ont un revenu personnel se situant dans la fourchette intermédiaire

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel des 15 ans et plus – région métropolitaine de Victoria, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nees au Canada	5 %	25 %	43 %	20 %	7 %	21 200 $
Admises avant 1981	3 %	21 %	50 %	19 %	8 %	22 500 $
Admises entre 1981 et 1994	11 %	31 %	43 %	11 %	4 %	16 000 $
Hommes						
Nes au Canada	3 %	19 %	31 %	27 %	19 %	31 700 $
Admis avant 1981	0 %	11 %	39 %	28 %	22 %	36 300 $
Admis entre 1981 et 1994	6 %	24 %	36 %	20 %	13 %	25 200 $

Chez les nouveaux immigrants, 42 pour 100 des femmes et 30 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La proportion n'ayant déclaré aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ est plus faible chez ceux qui sont arrivés avant 1981. Les nouveaux immigrants sont sous-représentés à la limite supérieure de l'échelle du revenu.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaissent une hausse générale dans les années à venir.

Les hommes ayant immigré avant 1981 sont en proportion plus nombreux que les natifs du Canada à gagner au-delà de 30 000 $; les proportions sont toutefois identiques dans le cas des femmes. Chez les immigrants antérieurs, bon nombre d'hommes et de femmes ont un revenu se situant dans la fourchette de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés avant 1981 sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Victoria, 1995 (répartition en pourcentage)

	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000 $	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
Ménages						
D'origine canadienne	22 %	26 %	22 %	15 %	15 %	48 600 $
Immigrants antérieurs	19 %	25 %	20 %	15 %	20 %	55 100 $
Nouveaux immigrants	19 %	25 %	23 %	15 %	16 %	51 200 $
Immigrants des années 1980	*19 %*	*23 %*	*24 %*	*14 %*	*19 %*	*52 200 $*
Immigrants – années 1991-1994 avec d'autres	*12 %*	*26 %*	*26 %*	*22 %*	*14 %*	*55 900 $*
Immigrants – années 1991-1994 seulement	*28 %*	*36 %*	*16 %*	*12 %*	*8 %*	*40 100 $*

En 1995, les ménages de nouveaux immigrants gagnaient en moyenne 51 200 $, soit cinq pour cent de plus que les ménages d'origine canadienne et sept pour cent de moins que les ménages d'immigrants antérieurs. Par rapport au revenu des ménages d'origine canadienne, celui des ménages comprenant uniquement de tout nouveaux immigrants équivalait à plus des trois quarts.

La répartition du revenu des ménages chez les nouveaux immigrants, les immigrants antérieurs et les natifs du Canada est remarquablement similaire. Moins de la moitié des ménages de nouveaux immigrants (44 pour 100) ont des revenus inférieurs à 40 000 $, proportion analogue à celle des autres ménages (48 pour 100 des ménages d'origine canadienne et 44 pour 100 des ménages d'immigrants antérieurs). Le cinquième (19 pour 100) des ménages de nouveaux immigrants ont un revenu inférieur à 20 000 $, contre 22 pour 100 des ménages d'origine canadienne et 19 pour 100 des ménages d'immigrants antérieurs.

Un nouvel immigrant sur quatre vit dans une famille à faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

En 1995, à Victoria, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 53 548 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 19 325 $.

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-neuf pour cent des femmes et quarante-cinq pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Seize pour cent des femmes et quinze pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Victoria, 1995

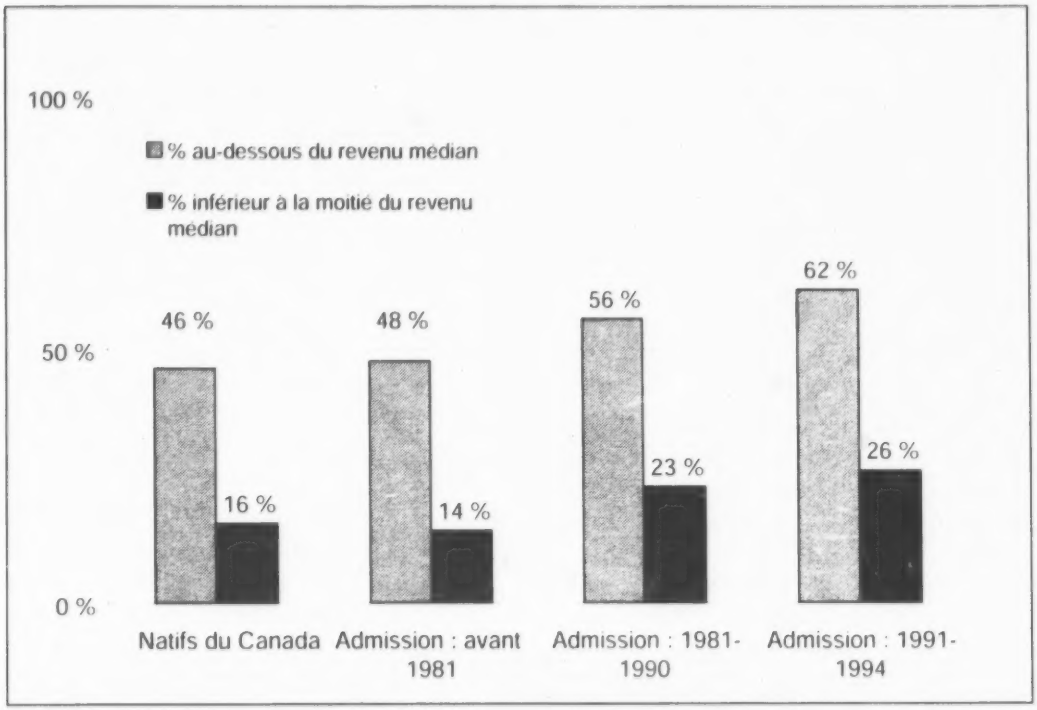

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des familles ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches de revenus inférieures décroît avec la durée du séjour au Canada.

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	52 %	55 %	42 %	57 %	48 %
Admises avant 1981	N. D.	47 %	41 %	62 %	50 %
Admises entre 1981 et 1994	57 %	61 %	58 %	52 %	58 %
Hommes					
Nés au Canada	50 %	46 %	39 %	55 %	44 %
Admis avant 1981	N. D.	48 %	36 %	62 %	45 %
Admis entre 1981 et 1994	70 %	61 %	55 %	59 %	59 %

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane varie selon l'âge. Chez les natifs du Canada et les immigrants arrivés antérieurement, cette proportion est la plus élevée parmi les personnes âgées. Toutefois, chez les nouveaux immigrants, ce sont les jeunes qui se retrouvent aussi souvent ou plus fréquemment dans cette situation.

Dans presque tous les groupes d'âge, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Les écarts sont toutefois beaucoup plus prononcés chez les personnes en âge de travailler que chez les personnes âgées. En fait, par rapport aux natifs du Canada, la proportion des nouveaux immigrants de 65 ans et plus ayant un revenu inférieur à la médiane globale est un peu plus faible chez les femmes et légèrement plus forte chez les hommes; dans les deux cas, la différence est d'environ quatre pour cent. Cette situation est probablement attribuable aux programmes de soutien du revenu qui sont offerts aux personnes âgées ainsi qu'au fait que les personnes âgées ayant récemment immigré vivent assez souvent dans une famille élargie.

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Victoria, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	19 %	25 %	15 %	11 %	16 %
Admises avant 1981	N. D.	22 %	14 %	12 %	14 %
Admises entre 1981 et 1994	28 %	27 %	23 %	21 %	24 %
Hommes					
Nés au Canada	18 %	19 %	13 %	13 %	15 %
Admis avant 1981	N. D.	25 %	11 %	21 %	15 %
Admis entre 1981 et 1994	37 %	28 %	20 %	24 %	24 %

Un nouvel immigrant sur quatre (24 pour 100 des femmes et des hommes) dispose d'un faible revenu. Le faible revenu est plus fréquent chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada dans tous les groupes d'âge.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de ménages
Ménages					
D'origine canadienne	64 %	28 %	3 %	4 %	89 300
Immigrants antérieurs	69 %	25 %	3 %	3 %	32 000
Nouveaux immigrants	40 %	35 %	10 %	15 %	7 800
Immigrants des années 1980	44 %	37 %	9 %	10 %	4 660
Immigrants des années 1990 avec d'autres	34 %	34 %	15 %	17 %	1 870
Immigrants des années 1990 seulement	31 %	31 %	9 %	29 %	1 240

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable inférieure à la moyenne pour la région de Victoria. Plus d'un ménage de nouveaux immigrants sur sept (15 pour 100) loge à l'étroit (c.-à-d. que le nombre des pièces est inférieur au nombre des personnes vivant dans le logement). Ce phénomène est particulièrement fréquent dans les ménages constitués uniquement d'immigrants dont l'arrivée est très récente (29 pour 100). Il est cependant très rare dans les ménages formés de natifs du Canada (quatre pour cent) et d'immigrants arrivés avant 1981 (trois pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0,5 personne	0,5 à 0,74 personne	0,75 à 0,99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	72 %	23 %	2 %	4 %	73 730
	Immigrants antérieurs	77 %	18 %	1 %	3 %	25 990
	Nouveaux immigrants	55 %	28 %	6 %	10 %	4 780
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	30 %	54 %	11 %	5 %	14 400
	Immigrants antérieurs	36 %	52 %	8 %	4 %	5 260
	Nouveaux immigrants	17 %	50 %	15 %	18 %	2 470
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	11 %	48 %	26 %	15 %	1 140
	Immigrants antérieurs	8 %	56 %	28 %	7 %	760
	Nouveaux immigrants	2 %	30 %	28 %	45 %	510

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les natifs du Canada que chez les nouveaux immigrants, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les ménages des immigrants arrivés avant les années 1980 ont une taille analogue à celle des ménages d'origine canadienne (voir tableau C.8). Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension que ceux des personnes nées au Canada. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et logent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Part un peu plus grande des ménages assumant des coûts de logement élevés par rapport au revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Victoria, 1995 (répartition en pourcentage)

Menages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	69 %	18 %	13 %
Immigrants anteneurs	77 %	14 %	10 %
Nouveaux immigrants	64 %	20 %	16 %
Immigrants des annees 1980	65 %	19 %	15 %
Immigrants des annees 1991-1994 avec d'autres	64 %	21 %	15 %
Immigrants des annees 1991-1994 seulement	57 %	23 %	21 %
Total des menages	71 %	17 %	13 %

Plus des deux cinquièmes (44 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants qui se trouvaient au Canada depuis cinq ans ou moins ont consacré au-delà de 30 pour 100 de leur revenu à leur logement. Le cinquième de ces ménages (21 pour 100) y ont même affecté plus de la moitié de leur revenu. Trois ménages d'origine canadienne sur dix (31 pour 100) ont attribué à leur logement plus de 30 pour 100 de leur revenu. Chez les autres ménages de nouveaux immigrants, cette proportion est d'environ 35 pour 100, soit un peu plus que chez les natifs du Canada.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Apres 1980
D'origine canadienne	33 %	40 %	27 %
Immigrants antérieurs	32 %	40 %	28 %
Nouveaux immigrants	30 %	38 %	32 %
Immigrants des années 1980	29 %	38 %	33 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	35 %	37 %	28 %
Immigrants des années 1990 seulement	25 %	43 %	32 %
Total des ménages	32 %	40 %	27 %

Par rapport aux natifs du Canada, les immigrants arrivés après 1980 vivent dans des logements de construction plus récente, et la proportion de ces logements qui nécessitent des réparations majeures est relativement faible.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Victoria, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Reparations majeures
D'origine canadienne	72 %	22 %	6 %
Immigrants antérieurs	76 %	19 %	5 %
Nouveaux immigrants	73 %	22 %	5 %
Immigrants des années 1980	72 %	22 %	5 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	69 %	25 %	6 %
Immigrants des années 1990 seulement	79 %	17 %	4 %
Total des ménages	73 %	21 %	6 %

Les nouveaux immigrants, sauf ceux dont l'arrivée est très récente, sont souvent propriétaires de leur logement

Figure F.1 : Pourcentage de tous les ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Victoria, 1996

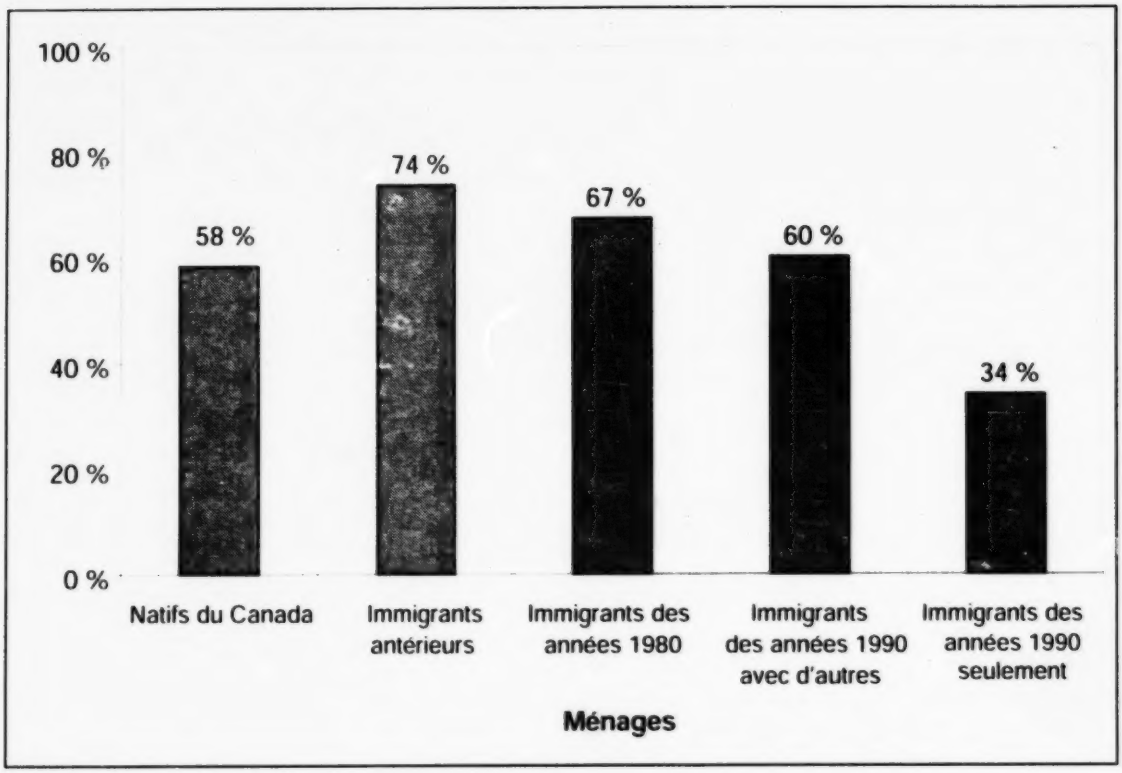

À peine le tiers (34 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants admis entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, contre presque trois sur cinq (58 pour 100) des ménages d'origine canadienne et les trois quarts (74 pour 100) des ménages d'immigrants antérieurs. Le taux d'accession à la propriété des ménages réunissant des immigrants très récents et d'autres personnes est de 60 pour 100, tandis que celui des ménages d'immigrants arrivés dans les années 1980 est de 67 pour 100. Ces deux pourcentages sont plus élevés que ceux affichés par les Canadiens d'origine.

Les ménages d'immigrants antérieurs sont beaucoup plus nombreux que les ménages d'origine canadienne à posséder leur logement. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé des immigrants antérieurs, mais elle peut aussi être due à des choix différents. On peut également en déduire que l'occupation très répandue de logements loués par les ménages formés exclusivement de nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui fait partie de leur adaptation.